

LE MAROC

INTRODUCTION

1. LE MAROC AUJOURD'HUI

- 1.1. HISTOIRE
- 1.2. GEOGRAPHIE
- 1.3. CONTEXTE ACTUEL
- 1.4. ECONOMIE
- 1.5. INSTITUTIONS
- 1.6. CULTURE

2. LES FORCES ARMEES MAROCAINES

- 2.1. GENERALITES
- 2.2. L'ARMEE DE TERRE
- 2.3. LA MARINE
- 2.4. L'ARMEE DE L'AIR
- 2.5. LA GENDARMERIE

3. LE VOYAGE

- 3.1. CONSEILS DIVERS
- 3.2. PRECAUTIONS SONTAIRES

CONCLUSION

ANNEXE : LA SAHARA OCCIDENTAL .

INTRODUCTION



Au moment de son indépendance, en 1956, le royaume du Maroc confirma officiellement l'adoption d'un drapeau qui datait de 1915. L'étendard rouge était répandu dans le pays depuis au moins trois siècles; quant au pentacle vert (le sceau de Salomon), il ne fut choisi qu'en 1915. De 1912 à 1956, le pavillon de la marine marchande portait sur le champ rouge les trois couleurs de la France.

Au centre des armes royales, le sceau de Salomon figure sur un fond montagneux qui représente le Haut Atlas. L'inscription en arabe est une citation du Coran : « Si tu aides Dieu, Lui t'aidera »

LE MAROC

Le Maroc est un pays à la personnalité forte. Resté à l'écart de l'hégémonie turque, à l'instar des Espagnols, des Français et des Italiens, il n'a pas subi de domination coloniale, à l'exception de la période du protectorat, qui a en fait peu altéré les structures du pouvoir royal.

Nation au passé millénaire, elle est restée très conservatrice et a su ainsi préserver les traits fondamentaux de la tradition.

Depuis plus de trente ans, sous la direction d'Hassan II, le pays est engagé dans la voie de la modernité et du développement. L'économie est en progrès mais elle reste fragile. La démocratisation de la société et de la politique avance. Le dossier saharien, après une longue période de stagnation, est susceptible de se refermer. Ainsi pour nombre d'observateurs, le Maroc est l'un des pays les mieux placés sur le continent africain pour réussir à émerger dans le nouvel ordre économique mondial.

En ayant choisi une démarche spécifique, le Maroc garde encore sa cohésion même s'il a opté pour la modernité. Celle-ci se traduit aujourd'hui par l'expérimentation pour la première fois dans un pays arabe de l'alternance politique et d'une certaine transparence au niveau des droits de l'homme. Ce pari est en train de réussir même si de nombreuses interrogations et zones d'ombres demeurent. Les années à venir, en particulier 1999 et 2000, vont permettre d'évaluer le chemin parcouru et le degré de réussite atteint.

HISTOIRE DU MAROC

Au 3^{ème} millénaire, avant Jésus-Christ, un assèchement progressif fait du Sahara un désert, isolant le Maroc, incitant ses habitants à se tourner vers la mer et donc vers les civilisations plus avancées de la Méditerranée.

Les premiers habitants connus sont les Berbères. Ils laissent de nombreuses traces de leur culture dans l'Anti-Atlas.

Au 12^{ème} siècle avant Jésus-Christ, les Phéniciens créent des comptoirs au Maroc, notamment Lixus.

Au 5^{ème} siècle avant Jésus-Christ, Carthage prend la relève des Phéniciens. Elle fonde à son tour, les comptoirs sur les côtes et s'établit à Melilla, Tanger, Asilah et Lixus. On l'appelle Maurétanie.

Après JC

Sous l'empereur Claude, le Maroc devient province romaine

Au 3^{ème} siècle, le Christianisme apparaît au Maroc. A la chute de l'empire romain, les habitants conservent la langue, les mœurs et les croyances latines jusqu'à la conquête arabe.

L'ISLAMISATION

En 681, a lieu le premier raid arabe au Maroc. Les Arabes entreprennent de convertir les Berbères à l'islam. Ils sont attirés par la réputation de richesse de l'Afrique du Nord. Le Maroc, passé sous la souveraineté des califes de Damas puis de Bagdad, est administré par des gouverneurs locaux. L'arabe remplace le latin comme langue officielle. Le christianisme décline tandis que les fils de chefs berbères, pris comme otages, sont éduqués dans l'Islam.

De 710 à 713 les Arabes s'implantent en Espagne.

Les vexations des gouverneurs arabes provoquent au milieu du 8^{ème} siècle, une nouvelle révolte des Berbères. Dès lors, le Maghreb échappe à l'autorité de Bagdad et se fractionne en nombreux royaumes indépendants. En 789, Idriss ^{1^{er}} fonde Fès crée un royaume musulman au Maroc. Son fils élargit la principauté à tout le Maroc au Nord. C'est la première tentative d'unification du Maroc.

LES GRANDES DYNASTIES BERBERES

1062 les **Almoravides**, venus du Sahara occidental, fondent Marrakech. De proche en proche, l'invasion gagne Fès et les rives de la Méditerranée ; puis, poussant à l'Est, les Almoravides se rendent maîtres de la moitié du Maghreb. Youssef ben Tachfine a pu rassembler toutes les terres marocaines. Ce Saharien est vraiment le fondateur et le père du Maroc. Au même moment l'Espagne musulmane, menacée par la pression de la « Reconquête » chrétienne, appelle à l'aide les Almoravides qui profitent des circonstances pour annexer les principautés musulmanes de l'Espagne.

La dynastie almodade

Plusieurs tribus du Haut Atlas qui ne supportaient pas les Almoravides entreprirent la lutte armée contre le sultan. Par une lente infiltration, Abd-el-Moumen s'imposa aux tribus du Moyen Atlas au Maroc du Nord. En 1147, la capitale des Almoravides tombe et Tinnel est alors abandonnée pour Marrakech où le chef des Almohades fonde une dynastie qui règne

plus d'un siècle sur un vaste empire. La première action du nouveau sultan est de raser le palais des Almoravides et d'élever sur son emplacement une mosquée, la Koutoubia. Abd-el-Moumen porte la guerre sainte en Espagne et intervient dans le Maghreb tout entier. Trente ans d'action ininterrompue lui valent de régner sur tous les Berbères, de la Castille à Tripoli. La prospérité économique et la tranquillité intérieure sont assurées. Le règne des trois premiers souverains almohades constitue un des sommets de l'histoire du Maroc. L'empire commence à se désagréger après la perte d'une partie en Espagne en 1412.

Les Mérinides

Les Beni Merin du Maroc orientale installent à Fès la dynastie des Mérinides à la chute de Marrakech. Cependant les nouveaux maîtres du Maroc ne parviennent pas à soumettre, de façon permanente, la totalité du pays. Après la mort du dernier sultan, les grandes familles se partagent le pouvoir, des tribus se rendent indépendantes et les Portugais prennent pied à Ceuta.

Les sultans mérinides sont surtout célèbres pour le faste avec lequel ils ont repris la tradition du mécénat dont les arts et les lettres ont largement profité. L'art au Maroc a atteint un degré de raffinement dont témoigne la nécropole de Chellah à l'entrée de Rabat.

LES EMPIRES CHERIFIENS

Les chorfa saâdiens ont su capter à leur profit l'exaspération du sentiment religieux et un début de conscience nationale. Ils rallient les populations à eux pour lutter contre l'envahisseur portugais. La « bataille de trois rois » met un point final aux ambitions portugaises au Maroc. A cause de l'or qu'il fit affluer dans le pays, le plus connu des princes saâdiens est Ahmed el-Mansour. Son règne est marqué par une prospérité liée aux échanges avec l'Europe et l'Afrique noire

Les Alaouites(depuis 1659)

L'anarchie marque la fin de la période saâdienne, favorisant l'avènement des Alaouites qui règnent encore aujourd'hui sur le Maroc. Le plus célèbre des sultans marocains est Moulay Ismail qui consolida le pays. Il tient tête aux Turcs d'Alger, chasse les Anglais de Tanger, les Espagnols de Larache et d'Asilah et assure l'ordre et la prospérité à son pays. Mais les symptômes d'une crise se manifestent dans un pays paralysé par le retard économique et les difficultés intérieures auxquelles s'ajoutent l'action des puissances européennes. L'Angleterre impose un traité d'ouverture. L'Espagne obtint les mêmes droits après une intervention militaire et la France obtint une convention en 1863. Peu à peu, le Maroc perd sa souveraineté au profit des pays européens entériné par la convention de Madrid, signée en 1880.

LE MAROC AU 20ème SIECLE

Ces privilèges économiques se sont accompagnées de la naissance des pouvoirs féodaux jouant souvent un double jeu et contribuant à l'affaiblissement du sultanat, miné de querelles de succession et de révoltes violentes contre les ressortissants étrangers tandis que le pays devenait le champ clos des rivalités européennes.

En 1902, l'Italie reconnaît le Maroc comme zone d'influence française en échange de la Tripolitaine.

En 1904, l'Angleterre abandonne ses prétentions pour qu'on lui laisse les mains libres en Egypte.

L'Espagne reconnaît aussi la zone d'influence française en échange pour deux zones, la côte méditerranéenne au Nord, autour de Ceuta et Melilla et sur l'Atlantique, un territoire situé au Sud d'Agadir (le Sahara espagnol). Guillaume II est irrité par ces arrangements et déclenche une crise qui faillit provoquer une guerre européenne. Le Maroc a été placé sous un protectorat international dont la France et l'Espagne sont les garants.

Une période de guerre aboutit en 1912 au Traité de Fès qui consacre à la France le protectorat sur la plus grande partie du pays. Une convention annexe instituait le protectorat espagnol, tout en maintenant le principe de l'unité du pays sous la souveraineté théorique du sultan.

La période du protectorat vit la réalisation de progrès économique : création d'infrastructures routières et ferroviaires, construction de barrages pour la production d'électricité et l'irrigation ; fondation de cliniques, d'hôpitaux ; creusement du port de Casablanca ; prospection et exploitation des richesses minières ; essor de l'agriculture.

Après la Seconde Guerre mondiale, Mohammed V réclame au gouvernement français l'abolition du protectorat. Un complot aboutit à sa déposition et son remplaçant ne parvient pas à s'imposer. L'agitation gagne tout le pays et Mohammed V, rappelé, retrouve son trône. Le 2 mars 1956, est signée la convention proclamant l'indépendance du Maroc. Le 7 avril, l'Espagne met fin à son protectorat dans le Nord.

GEOGRAPHIE DU MAROC

SITUATION

Le Maroc est le pays du soleil couchant – Maghrib Al Aqsa. C'est l'état le plus occidental de toute l'Afrique du Nord. Il est limité à l'Ouest par l'Océan Atlantique (2934 km de côtes), au Nord par le détroit de Gibraltar et la mer Méditerranée (512 km de côtes) et n'est séparée du continent européen que par 14 km de mer. Il a des frontières terrestres communes avec l'Algérie (1350 km), la Mauritanie (650 km) et l'Espagne (12 km) à Ceuta et Melilla.

Le Maroc appartient à la fois au monde méditerranéen, au monde océanique et au monde saharien.



Terre de contraste, le MAROC se divise en 6 sous ensembles régionaux :

La frange méditerranéenne comporte d'ouest en est :

- quelques plaines isolées que prolongent de belles plages propices au tourisme balnéaire (Tanga , Tetouan).
- le massif du RIF, escarpé et difficile d'accès, culminant à 2645 m au djebel Tidirhine et doté d'une côte peu accueillante.
- le riche bassin de la Moulouya menant à l'Algérie par la ville d'Oujda.

Les plaines atlantiques, ou MEJETA s'allongent de Tanger à Essaouira. Étroites au nord et au sud elles demeurent vastes au centre, assurant une grande prospérité à ces régions :

- le Rharb, situé entre le Loukos et le Sebou .

- les Chaouias de Casablanca, Doukkala et El Jadida.

Au delà, entre le Haut Atlas et l'Anti Atlas, la région d'Agadir développe, le long de l'oued qui donne son nom à la région, une vaste zone agricole bénéficiant d'une irrigation moderne autorisant l'arboriculture et la production de primeurs.

Les plaines intérieures, en contrebas des massifs montagneux, permettent également, grâce à de gros efforts d'irrigation, le développement d'une agriculture de type méditerranéen.

Il en est ainsi de:

- la trouée de Taza à l'est,
- la plaine centrale du Sais, dans la région de Fès-Meknès,
- la région de Khenifra et la plaine du Tadla le long de l'Oum Er Rbia,
- la vaste plaine du Haouz avec, en son centre, Marrakech.

Les Atlas, masse montagneuse la plus élevée d'Afrique du Nord, comprennent trois chaînes légèrement décalées mais toutes trois parallèles:

- le Moyen-Atlas, souvent comparé au Jura, pays de l'herbe et de l'arbre, humide et forestier, peuplé de berbères éleveurs,
- le Haut Atlas, qui culmine au Toubkal à 4165 m et comporte une dizaine de sommets dépassant les 4000 m, autorise cependant une activité pastorale et une agriculture de montagne. Cette chaîne rigide et élevée est franchissable en deux ou trois endroits (Talremt, Tichka, Tizir Test).
- l'Anti-Atlas, enfin, à l'altitude plus modeste mais très aride où s'accrochent toutefois de nombreux villages le long d'oued trop souvent secs.

Le Sud marocain est constitué d'immensités déserts: plateaux secs et rocailleux des hammadas ou, plus rarement, champs de dunes des ergs. La haute vallée du Draa, d'Agdz à Zagora et Mhamin ainsi que vallée du Ziz, d'Er Rachidia à Erfoud et Rissani, abritent toutefois une succession de vastes palmeraies, riches et peuplées.

Le Sahara marocain, au sud de la vallée du Draa se prolonge ensuite sur 1100 km environ, en hammadas et ergs désolés que parcourt une population rare, mi sédentaire, mi nomade. L'influence atlantique atténuée toutefois ces excès. C'est sur cette bande littorale que se concentrent les quelques îlots de peuplement: Tan Tan, Laayoun, Dakla.

CLIMAT

Le climat marocain est méditerranéen au nord et atlantique à l'ouest, avec une saison sèche et chaude au sud et à l'ouest d'Atlas doublée d'une saison froide et humide, la fin de la période chaude étant marquée par les pluies d'octobre.

La présence de la mer atténue les écarts de température, tempère les saisons et accroît l'humidité de l'air. La pluviométrie décroît du nord au sud – de 950 mm au nord jusqu'à 100 mm au sud.

Dans les terres, le climat varie en fonction de l'altitude. Les étés sont chauds et secs, surtout lorsque souffle le sirocco brûlant ou le chergui, vent d'été venant du Sahara. A cette saison, les températures moyennes sont de 22°C à 24°C. Les hivers sont froids et pluvieux avec gel et neige fréquents. La température moyenne évolue alors de 12°C à 14°C et peut descendre exceptionnellement jusqu'à -20°C.

Le Maroc présaharien et saharien a un climat désertique sec.

LA POPULATION

Démographie

La population du Maroc connaît une très forte expansion : elle a été multipliée par trois en un demi-siècle et est actuellement estimée à 28.5 millions d'habitants. La rapide augmentation de la population s'explique par un fort accroissement naturel, dû au maintien élevé du taux de natalité et à la baisse du taux de mortalité.

Le taux de mortalité est passé de 25% en 1950 à 9,5% aujourd'hui grâce à l'amélioration de l'alimentation et surtout des conditions sanitaires, avec la fin des grandes épidémies et l'élimination des maladies telles que le paludisme ou la tuberculose.

Le taux de natalité (35,5%) reste élevé. Cependant, une baisse de la fécondité semble se dessiner, orientant le Maroc vers un accroissement moins rapide de sa population (aujourd'hui - 1.7% par an). Cette évolution apparaît liée aux difficultés économiques, à la prise de conscience des problèmes posés par la famille nombreuse et à une instruction féminine plus largement répandue.

Le profil de la pyramide des âges montre le caractère très jeune de la population, près de 50% de la population a moins de 20 ans et près de 70% de la population a moins de 30 ans. Une telle situation entraîne pour l'Etat de lourdes charges et de difficiles problèmes : il faut prévoir chaque année plus d'écoles, envisager plus d'emplois, etc. Mais si les difficultés sont nombreuses, la jeunesse de la population peut représenter d'importants espoirs.

VILLES PRINCIPALES

D'une manière globale, la répartition de la population entre le milieu urbain et le milieu rural s'est équilibré à parts égales : 50% résident en zone rurales et 50% en zones urbaines avec comme villes les plus importantes : Casablanca, la capitale économique a une population de 3,4 millions d'habitants, Rabat , la capitale regroupe 1,4 millions d'habitants, tandis que Fès et Marrakech ont une population respective de 1 million et de 600000 habitants

QUELQUES CHIFFRES :

- Densité : 40 habitants/km²
- Taux d'urbanisation : 50%
- Taux annuel de croissance démographique : 1,7
- Espérance de vie : 69 ans (hommes : 67 ; femmes 71)
- Taux d'activité : 48% (hommes :73%, femmes : 22%)
- Taux de chômage urbain : 19% (hommes : 17% , femmes : 24%)
- Taux d'analphabétisme : 51% (urbain :37%, rural :72%).

LE CONTEXTE RÉGIONAL

Dans un environnement immédiat fait de crises, de rivalités, voire de conflits, le pôle de stabilité que constitue aujourd'hui le Maroc est le résultat de la convergence d'éléments internes - poids de l'histoire, choix politiques et économiques, facteurs religieux - mais aussi du rôle joué par la diplomatie marocaine, domaine très réservé du roi Hassan II, dont les avis et jugements font autorité. Privilégiant une orientation européenne et occidentale, la diplomatie marocaine subit les contrecoups de la crise du Sahara occidental, tout en restant très active dans le monde arabe et musulman, sans oublier l'Afrique subsaharienne. Toutefois avant d'aborder ces points, il est bon de dresser un rapide tableau des pays voisins du Maroc.

1. LES PAYS DU MAGHREB

Mohamed VI comme Hassan II se veut un des leaders du monde arabe, mais le plus modéré. Son pouvoir est dû à Allah car la dynastie Alaouite descend du prophète. Les liens avec l'Arabie Saoudite sont par conséquent très forts. Le Maroc est une vraie nation qui veut être une puissance régionale.

1.1. L'ALGÉRIE

Le Maroc et l'Algérie ont peu de relations entre eux.

Les relations avec l'Algérie sont marquées par une haine ancestrale attisée par le conflit du Sahara Occidental.

Les évolutions des deux pays sont totalement dissemblables. Le Maroc est le pays le plus démocratique du Maghreb. Il est pro-occidental. L'Algérie est une république tiers - mondiste qui appuie les droits des peuples à disposer d'eux même.

En 1999, inspirée par les événements survenus dans l'ancienne Yougoslavie, l'Algérie a tenu auprès de l'Organisation de l'Unité Africaine, le discours qu'elle tenait en 1960, discours basé sur le respect intangible des frontières et la non ingérence dans les affaires intérieures. En effet les frontières entre les deux pays sont très contestées. Les frontières sont reconnues depuis 1973 mais au sud, elles sont mal tracées donc elles sont sources de tensions. La région de Tindouf est historiquement une zone qui faisait allégeance au Maroc mais à la décolonisation, elle a été donnée à l'Algérie.

Depuis 1962, l'Algérie de Boumediène se voulait le leader du Moyen Orient et des pays non alignés. En effet, après son accession à l'indépendance, en 1962, l'Algérie a contesté la position de puissance du Maroc. C'est ainsi que dès 1969, elle devient le soutien inconditionnel du Sahara occidental et s'oppose à toute résolution de ce conflit qui puisse renforcer le royaume chérifien. Mais la République algérienne traverse depuis la fin des années 1980, une grave crise interne qui la place en quelque sorte en marge de la communauté internationale et ne lui permet plus de faire jeu égal avec son voisin occidental. Ces deux pays entretiennent donc des relations très tendues qui nuisent au bon développement de l'espace maghrébin.

En octobre 1998, l'Algérie jusqu'à ce jour relativement triomphante, voit son modèle s'effriter. En septembre 1989, la faillite du FLN entraîne la révolte de la société civile alors que de son côté la société et l'économie marocaines se libéralisent.

Les réformes nécessaires tant au niveau économique que politique n'ont pas été entreprises. Cette incapacité à agir va faire le jeu des islamistes du FIS qui aux élections législatives de fin 1991, sont à même de s'emparer du pouvoir à Alger. L'armée algérienne va rétablir la situation en stoppant net le processus démocratique, ce qui va avoir pour effet direct de radicaliser une partie des islamistes qui vont se tourner vers la violence. Le Maroc est aussi concerné. En 1994, un attentat par des beurs d'origine algérienne associés au GIA est effectué à Marrakech.

Après avoir quasiment perdu une partie du contrôle du territoire algérien en 1994, le pouvoir redresse la situation. En 1995, avec l'arrivée de ZEROUAL au pouvoir, les relations se détériorent entre l'Algérie et le Maroc. Les Algériens accusent le Maroc d'héberger des maquis islamistes dans la région de OUCHDA. Cette zone est depuis longtemps une zone de trafic et de contrebande. La frontière est fermée et interrompt ce trafic, pénalisant l'économie marocaine.

Mais, une lutte des clans acharnée à la tête du pouvoir a provoqué l'annonce de la démission prématurée de M. ZEROUAL qui était pourtant sur le point de réussir son pari de normalisation de la situation intérieure. L'Algérie plonge à nouveau dans une période d'incertitude politique et les élections présidentielles du printemps 1999 ne lui donnerait pas obligatoirement toutes les clés pour résoudre les problèmes structurels du pays. En 1999, l'armée algérienne attaque un poste frontière marocain. Une campagne de presse est développée faisant du Maroc un bouc émissaire. Pour chacun des deux pays, le voisin sert d'exutoire aux tensions internes.

Sur le plan de la politique internationale, l'Algérie a subi le contrecoup de sa "deuxième guerre". Totalement isolée de 1992 à 1995, elle entreprend un retour en grâce perceptible, avec pour cheval de bataille la lutte contre le terrorisme. Toutefois, elle se heurte à une communauté internationale de plus en plus perplexe et interrogatrice quant à la gestion par Alger de sa situation intérieure. Elle semble toutefois avoir perdu de l'influence au profit de son voisin marocain sur le Continent africain.

1.2. LE PROBLEME DU SAHARA OCCIDENTAL

C'est l'Alsace Lorraine des Marocains. Le Sahara occidental n'est absolument pas viable économiquement. Mais les Sahraouis servent les intérêts algériens

Ils sont regroupés en camp dans des conditions de vie misérables, réduits à la misère, à l'exil en Algérie ou aux Etats – Unis, au contraire des marocains dont le niveau de vie augmente sans cesse.

Il n'y aura jamais de référendum d'autodétermination comme prévu par la MINURSO fin 2000 car le temps joue en faveur du Maroc par l'épuisement des Sahraouis.

Au pire le Maroc en ferait une province autonome. Par contre la maintien de la MINURSO est un gage de stabilité et de paix.

1.3. LA MAURITANIE.

Historiquement, économiquement, politiquement, militairement, la Mauritanie est le pays le plus faible du Maghreb.

La Mauritanie a peur d'être dépecée entre Sénégal et Maroc. C'est un pays créé de toute pièces par la France. Le pays est séparé en deux entre un nord arabisant tourné vers le Maroc et un sud noir africain qui regarde vers le Sénégal. Historiquement, le Grand Maroc bordait le fleuve Sénégal.

Les tribus du nord faisaient allégeance au Maroc. Elles contrôlaient les caravanes transportant des esclaves et de l'or qu'elles échangeaient contre du sel. Ce commerce avait lieu entre l'Afrique noire et le Maroc via la côte atlantique.

En 1975, la Mauritanie et le Maroc avaient conclu un accord pour le partage du Sahara Occidental lors du départ de l'Espagne. A ce moment là, le front Polisario s'est attaqué à la Mauritanie. La France est intervenue pour assister la Mauritanie. Devant les prétentions sahraouies, la Mauritanie abandonne toute revendication sur le Sahara Occidental au profit du Maroc

La République islamique de Mauritanie, dirigée par le colonel MAAOUYA CULD SID ALIMED TAYA, a été à la fois un adversaire et un allié dans le cadre du conflit du Sahara occidental. Mais, dès le traité de 1979, ce pays a adopté une attitude plus conciliante et n'a plus aucune prétention territoriale. Il est plus important aujourd'hui pour le pouvoir en place

à Nouakchott de transformer la Mauritanie en un pays émergent et de préserver l'unité nationale.

Sur le plan économique, la Mauritanie, après une certaine embellie de 1995 à 1997, paraît s'essouffler et la situation sociale est plus précaire. Toutefois, elle conserve l'appui des instances internationales qui viennent par l'intermédiaire de la Banque mondiale de lui réduire sa dette multilatérale. En contrepartie, celles-ci incitent fortement les autorités mauritaniennes à s'engager dans des réformes structurelles. Le rythme des privatisations devrait donc s'accélérer et porter sur l'OPT (office des postes et télécommunications), la compagnie Air Mauritanie et la SONELEC (Société nationale d'électricité). La Mauritanie ne dispose que d'importantes réserves de fer, d'or et de ressources halieutiques exceptionnelles. Le secteur industriel est faible, il en est de même pour celui des services. C'est donc un pays fragile, totalement assisté par la communauté internationale.

Sur le plan international, après s'être mise au ban des nations en ayant pris fait et cause pour l'Irak lors de la Guerre du Golfe en 1991, la Mauritanie est sortie de son isolement diplomatique. Ses relations avec l'Occident et plus particulièrement l'Union européenne, dont la France, sont au beau fixe. Elle a rétabli ses relations avec Israël ce qui lui a valu une brouille avec la Libye et le dialogue entre ces deux pays de l'UMA (Union du Maghreb arabe) n'est rétabli que depuis 1997, après une conciliation menée par la Tunisie.

Par contre, la Mauritanie entretient des relations délicates avec le Sénégal, son voisin au sud. Les plaies issues du conflit de 1989 ne sont pas encore fermées et des incidents frontaliers du type de celui survenu le 17 novembre 1997 peuvent à tout moment remettre en cause la normalisation des rapports entre les deux pays. Ceux-ci viennent toutefois de trouver un compromis sur la gestion des eaux du fleuve Sénégal. Enfin, la Mauritanie devrait voir se résoudre le problème des derniers réfugiés touaregs.

2. - LA POLITIQUE EUROPEENNE ET OCCIDENTALE DU MAROC

2.1. RELATIONS AVEC L'EUROPE

Le Maroc est très tourné vers l'Europe. Une des objectifs du Maroc est l'intégration dans l'Union Européenne. Actuellement le Maroc est une zone de libre échange avec l'UE. Mais la culture marocaine favorise les liens bilatéraux aux dépens des accords multinationaux et crée donc un handicap vis à vis d'une institution de quinze membres.

Mettant en avant la proximité géographique, jouant habilement des dettes de l'histoire et misant sur un effet d'entraînement, le Maroc a pris conscience que l'Europe peut et doit constituer son principal partenaire. L'établissement de liens privilégiés avec l'Union Européenne est donc, logiquement, sa priorité. Cette politique, âprement défendue, a été couronnée de succès en février 1996 avec la signature d'un nouvel accord d'association avec l'U.E, plus approfondi que les précédents sur le plan de l'intégration économique et du dialogue politique. Dans ce contexte, le Maroc a, en novembre 1995 participé à la conférence euro - méditerranéenne de Barcelone et s'est porté candidat pour en accueillir une seconde session.

Avec la France, les liens sont très forts malgré les souvenirs liés au protectorat. Néanmoins, une certaine distance subsiste, due entre autre à la versatilité de la politique française envers l'Algérie et le Maroc suivant la politique menée par le Président de la République française. Le Général de Gaulle et le Président Mitterand favorisaient l'Algérie, le Président Giscard d'Estaing, le Maroc.

Mais, la France reste le partenaire européen privilégié jouant un rôle prépondérant aussi bien de façon bilatérale que par le soutien qu'elle apporte au Maroc dans ses aspirations européennes, même si les relations peuvent parfois traverser des périodes de tension. En effet, la politique maghrébine de la France n'est pas globale et dans le passé les pays du Maghreb central ont connu une alternance de périodes d'intense rapprochement et des moments d'oubli. Toutefois, depuis plus de quatre ans, les relations franco-marocaines se sont nettement améliorées et de nouveaux liens se tissent jour après jour. Paris et Rabat

possèdent une vision très proche parfois en ce qui concerne certains dossiers comme celui de la sécurité en Méditerranée ou celui du conflit israélo-arabe.

Ainsi la première visite officielle du Président Jacques Chirac en juillet 1995 fut pour le Maroc. Cette attitude très pragmatique correspond aux craintes inspirées par la montée de l'islamisme et à la recherche de moyens de le combattre afin de préserver la sécurité dans l'ensemble du bassin méditerranéen. Elle effaçait donc ainsi la "brouille" des années 1990 et les nombreux reproches de la France concernant l'attitude faiblement démocratique du régime marocain.

Depuis, visites et entretiens se succèdent de part et d'autre, et la France appuie Rabat en particulier dans le cadre du conflit du Sahara occidental, et fournit une aide économique appréciable. En outre, la communauté marocaine est importante en France (600.000 personnes), elle dispose d'un lobby actif (médecins, enseignants hommes politiques) et soigne parfaitement son image. Toutefois, en dépit d'une coopération a priori florissante, l'image de marque de la France au Maroc se dégrade quelque peu, à l'instar de ce qui se passe dans les autres pays du Maghreb. Ceci est certainement dû à une politique de visa restrictive dans un premier temps et à l'importance prise par l'entité Europe dans un autre temps.

Les visites effectuées tant par M. Jospin et les principaux ministres français, en 1997 et 1998 ainsi que celle de M. Youssoufi, Premier ministre, au mois d'octobre 1999 à Paris ont toutefois permis d'aborder certains dossiers et de relancer une coopération déjà fructueuse. La France va une nouvelle fois assouplir la dette extérieure du Maroc, afin de permettre à Rabat de disposer de fonds pour mener à bien les objectifs du premier gouvernement d'alternance. En outre, la France a apprécié les gestes du pouvoir marocain en faveur d'une meilleure transparence en ce qui concerne les droits de l'homme. C'est ainsi que l'année 1999 est en France celle du Maroc, qui a bien compris que Paris est le partenaire essentiel qu'il faut convaincre afin d'intéresser le reste de l'Europe à un réel partenariat avec le Maghreb.

18 établissements scolaires, 1000 entreprises françaises montrent l'importance des liens économiques et culturels.

Cet ancrage occidental se matérialise aussi par des relations bilatérales très étroites avec plusieurs pays de l'U.E. : l'Allemagne les pays du Benelux l'Italie et l'Espagne. Ce pays est d'ailleurs le deuxième partenaire économique du Maroc, derrière la France et tend à renforcer ses relations avec Rabat. Et ce même si des conflits de voisinage compliquent les relations entre les deux capitales (l'occupation par l'Espagne des villes de CEUTA et MELILIA, la pêche, les exportations agricoles, l'émigration clandestine etc.). En 1960, les Marocains ont soutenu le parti indépendantiste des Canaries espérant pouvoir peser sur les possessions des deux enclaves. Les Espagnols ont cessé leur aide au Front Polisario.

Le dernier sommet maroco-espagnol du mois de mai 1998 a été placé sous le signe de "l'entente cordiale". L'Espagne semblerait ainsi abandonner sa subtile politique des équilibres au Maghreb. Le Maroc se tourne aussi vers l'association européenne de libre échange (AELE) avec laquelle il vient de créer une zone de libre-échange pour les produits agricoles et industriels.

2.2. LES ETATS - UNIS

Avec les Etats – Unis, les relations sont excellentes mais intéressées.

Les Etats – Unis, eux, ont deux objectifs dans la région : la sécuriser pour faire parvenir le pétrole et le gaz sahariens jusqu'à la côte sans contrainte de guerre civile et développer les initiatives économiques par notamment la réduction des droits de douane. Le préalable à la réalisation de ces objectifs est de résoudre le conflit du Sahara Occidental.

La nomination, en 1997, de M. James Baker, envoyé spécial des Nations Unes au Sahara occidental, avait été favorablement accueillie de la part des marocains. Elle aurait dû permettre des avancées concrètes vers la résolution du conflit, ce qui n'est toujours pas le cas. Hassan II s'était rendu en visite d'Etat aux Etats-Unis en mars 1995. Au départ, la coopération entre les deux pays était essentiellement politique. Les Américains appréciant

particulièrement le rôle modérateur du souverain marocain dans le règlement des conflits régionaux (Proche-Orient) et dans les relations entre le monde islamique et l'Occident (le roi est président de la Conférence des ministres des Affaires Etrangères de l'OCI (Organisation de la Conférence Islamique - et du comité AL QODS - Jérusalem). Aujourd'hui les Etats-Unis participent aussi au développement économique du Maroc, mais dans ce domaine leur engagement reste plutôt timide.

Cependant, l'année 1998 a été marquée par la volonté américaine de modifier ses rapports avec les trois pays du Maghreb central et en tout premier lieu avec la Maroc. C'est ainsi que M. Eisenstat a proposé l'établissement d'une zone de libre échange entre les Etats-Unis et le Maghreb, Washington souhaitant la stabilisation définitive de cette région. La Maroc voudrait être une puissance relais des Etats – Unis comme l'Égypte ou l'Arabie. Néanmoins, à cause de sa richesse en pétrole, les Etats – Unis ont misé sur l'Algérie. Il semble peu probable que les Américains s'engagent plus en avant au Maroc, au point d'en faire une puissance relais comparable à l'Égypte. Leur préférence actuelle va plutôt à l'Algérie qui dispose d'atouts économiques considérables. Ainsi, tout en proposant aux militaires marocains de participer aux séminaires de l'Otan, ils continuent d'exercer leur pression à l'encontre de Rabat, afin de faire le fléchir quant à sa position au Sahara occidental. Cependant, il ne serait pas exclu que par pragmatisme, les USA n'en arrivent à modifier leur attitude en ce qui concerne ce problème.

Economiquement, les Etats – Unis sont intéressés par le pétrole algérien : ils aimeraient construire un terminal pétrolier sur la façade Atlantique du Maroc. Il ferait gagner deux jours de trajet et éviterait les zones qui pourraient être tenues par les groupes islamistes algériens. C'est la même chose pour le pétrole tchadien. De plus Les Etats – Unis prospectent le pétrole sur le plateau continental. A Tindouf se trouve un gigantesque gisement de fer d'excellente qualité. Il n'est rentable économiquement que s'il est chargé sur des minéraliers sur la côte Atlantique donc marocaine.

Les Etats – Unis effectuent également un effort culturel : une université américaine est ouverte à Fès.

3. LE MAROC DANS SON ENVIRONNEMENT MAGHRÉBIN ET AFRICAIN

Prenant acte de ce qu'une intégration régionale pouvait leur apporter, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye et la Mauritanie ont signé à MARRAKECH en 1989 un projet d'intégration maghrébine, l'Union du Maghreb Arabe (UMA). Ce protocole, pour lequel un calendrier a été établi en octobre 1990 pour conduire à une zone de libre échange en 1992, une union douanière en 1995 et un marché commun en 2000, connaît depuis 1992 une grave crise du fait des conséquences de la Guerre du Golfe, de la crise libyenne, de la guerre civile en Algérie et de la détérioration des relations bilatérales entre les Etats membres, qui restent figées, singulièrement entre le Maroc et l'Algérie. Cependant, début 1997, Algériens et Marocains se sont rencontrés pour évoquer le problème de sécurisation des frontières en particulier dans la région d'Oujda, et tenter de mettre fin à la contrebande, aux trafics en tout genre et surtout à l'émigration clandestine et au passage de combattants susceptibles de renforcer les Groupes Armés Islamiques.

L'opposition sur la question du Sahara occidental et les difficultés de compréhension entre les deux pays voisins ont, en effet, ressuscité des tensions anciennes - les relations diplomatiques étaient rompues entre Alger et Rabat de 1976 à 1988. Certes, les effets de la crise qui a suivi l'attentat de MARRAKECH en août 1994 - rétablissement des visas par Rabat, suivi de la fermeture de la frontière terrestre entre le Maroc et l'Algérie à l'initiative d'Alger - se sont quelque peu estompés en 1997, pour connaître en 1998 une nouvelle période de "guerre froide". Une campagne de presse virulente de la part des Algériens a fait du Maroc l'allié des islamistes et le principal responsable de la situation interne algérienne. Le Maroc permet toujours à Alger d'entretenir un certain consensus national introuvable par ailleurs.

Avec les autres pays de l'UMA, la situation est identique, les relations existent, les

commissions mixtes se déroulent dans de bonnes conditions, mais les échanges culturels et économiques n'en évoluent pas pour autant. Certaines tensions se créent parfois lorsque la Ligue des droits de l'homme marocaine en vient par exemple à critiquer la politique sécuritaire de la Tunisie. Ainsi, en dépit d'une volonté de normalisation, comme ont pu en témoigner la tenue d'une commission mixte en juin 1993 ou le lancement du gazoduc euro-maghrébin, les relations restent figées. Cependant, l'arrivée de M. Youssoufi à la tête du gouvernement marocain et les rencontres qu'il a eues avec ses homologues maghrébins depuis le printemps 1998, laissent espérer une amélioration sensible de la situation délicate de l'UMA.

La reconnaissance de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) par l'OUA a, de la même façon, porté un coup sérieux aux relations du Maroc avec les pays d'Afrique avec lesquels il entretenait pourtant des contacts ancestraux.

Toutefois, en dépit de son retrait de l'OUA en 1984, le Maroc continue à déployer une certaine activité diplomatique au sud du Sahara et singulièrement en Afrique de l'Ouest et du Centre où il développe des relations étroites avec le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Gabon. A noter qu'il y a environ 6 000 étudiants d'Afrique noire dans les universités marocaines. Cette politique qui ne faisait que renouer avec la tradition marocaine a rempli ses objectifs, assurant dans un premier temps au Maroc un statut de puissance régionale, face à une Algérie sur le déclin et lui donnant l'espoir dans le court ou le moyen terme de pouvoir réintégrer l'OUA. En effet, lors du dernier sommet de cette organisation à Ouagadougou, en 1998, le Maroc a reçu le soutien d'un certain nombre de pays africains qui ont remis en cause la reconnaissance de la RASD. Avec un certain réalisme Mohammed VI peut envisager une réintégration de l'OUA.

4. LA POLITIQUE DU MAROC DANS LE MONDE ARABO-MUSULMAN

Grâce à une politique active faite de médiation et de modération, le roi Hassan II jouissait d'un grand prestige dans le monde arabe et musulman. Sa politique se développait selon plusieurs axes : interventions auprès des pays arabes pour la réconciliation inter - arabe, et participation aux efforts de paix au Proche-Orient. Mais, depuis 1997, le roi du Maroc, à l'instar de sa politique africaine a intensifié ses relations avec ses alliés arabes.

Il est significatif à cet égard, de constater que le roi Hassan II a été le premier des chefs d'États arabes à recevoir le Premier ministre israélien, au lendemain de la signature des accords de Washington dits de « Gaza -Jéricho » en septembre 1993. En outre, c'est à Casablanca que s'est tenu, en octobre 1994, le sommet économique consacré, sous l'égide des Etats-Unis, au Moyen-Orient et à l'Afrique du Nord. Le roi intervenait également en tant que président du comité « Al QODS », et défend des thèses modérées sur le statut de Jérusalem. Cependant, devant le blocage du processus de paix, Hassan II s'est montré bien plus ferme envers Israël, allant jusqu'à condamner les Israéliens d'expansionnistes devant leur refus de se ranger aux propositions américaines de retrait israélien de 13 % de la Cisjordanie.

En dehors du comité "AL QODS", le Maroc est membre du comité tripartite sur le Liban issu des accords de TAËF, à la conclusion desquels il a participé en 1989. L'OCI (Organisation de la conférence islamique), qu'Hassan II présidait jusqu'en 1997, a été l'occasion pour la diplomatie marocaine, par la tenue d'un discours très mesuré, de témoigner à la fois de son souci de concilier son ancrage occidental, ses liens avec les non-alignés et son appartenance au monde musulman. Cependant, ces derniers mois, le Maroc a renforcé ses liens avec de nombreux pays arabes comme l'Irak, auquel il apporte un soutien humanitaire. Il a d'ailleurs dénoncé les embargos contre Bagdad et la Libye. Hassan II avait, en outre, effectué une visite officielle au Caire, renforçant ses liens avec l'Égypte de Moubarak. Enfin, l'Arabie Saoudite entretient d'excellentes relations avec le Maroc à la fois au niveau politique et au niveau économique. La part d'investissement saoudienne ne cesse d'ailleurs

de croître même si elle n'atteint pas encore celle des pays européens.

Le Maroc, développant une diplomatie tout azimut, intense et toute en modération, est donc sorti complètement du relatif isolement consécutif au conflit du Sahara occidental. Il peut ainsi se targuer d'être un interlocuteur privilégié à la fois pour les Occidentaux (plus particulièrement les Européens) et pour les pays arabes. Envers les premiers, le Maroc, tout en prônant son ancrage à l'Europe n'hésite pas à leur reprocher leur frilosité économique. Face aux seconds, tout en privilégiant un islam tolérant et adapté à la modernité, il se veut ardent défenseur de l'unité du monde arabe. En ce qui concerne l'Afrique toute entière, il sert en quelque sorte d'exemple pour les pays qui cherchent à opérer des transitions ou des mutations dans leurs pays. Dans le domaine de la politique extérieure le Maroc aborde donc le deuxième millénaire avec une certaine sérénité.

5. QUELQUES CLES RESUMANT LE MAROC

Le Maroc considère que sa dynastie est une des plus vieilles du monde et ils en tiennent une grande fierté.

Son histoire se résume en un empire chérifien opposée à l'empire ottoman (frontière MOULOUYA), donc le Maroc n'a que peu de ressemblance et de points communs avec l'Algérie.

Les Marocains ont le sentiment très fort d'appartenir à un vrai pays historique sous la bannière du roi contrairement à la plupart des pays africains.

Sa société est plus hiérarchisée que dans le reste de l'Afrique du nord. Le Maroc bénéficie d'une paix sociale qui permet l'élévation du niveau de l'économie malgré quelques crises liées aux faibles ressources dont dispose le pays.

Le roi règne et gouverne. Commandeur des croyants, il est de droit divin. Néanmoins, Mohamed VI voudrait imiter Juan Carlos. Pour réaliser cette évolution, il bénéficiera du support de tous les pays occidentaux.

Ce pays devrait évoluer vers la démocratie comme la Jordanie ou Bahreïn grâce à sa faible culture arabe basée sur des relations sans conciliation.

L'ECONOMIE DU MAROC

L'économie du Maroc est similaire à celle des pays en voie de développement, dont le rythme de croissance de la population est très rapide et dont l'économie est basée sur l'agriculture, la pêche et le phosphate. En outre, le Maroc importe des devises grâce à ses exportations de phosphates et de productions industrielles ainsi que grâce au tourisme et aux transferts financiers réalisés par les nombreux travailleurs émigrés, phénomène qui s'est notoirement accentué après la création de l'union européenne et l'entrée du Maroc dans le marché européen commun.

Plus de 500 000 Marocains vivent et travaillent en Europe, dans les domaines de l'industrie, des services et du bâtiment, ce qui constitue une source de devises pour les caisses de l'état.

Le PNB par habitant est aujourd'hui de l'ordre de 1350 USD en moyenne, tandis que la dette nationale est d'un peu plus de 20 milliards d'USD. Durant ces dernières années, le Maroc a développé des industries de haut niveau dans différents domaines, a encouragé la libéralisation du commerce et une politique d'exportation et a développé les entreprises du secteur public. Divers efforts sont faits pour recevoir des investissements étrangers pour les industries de technologies avancées, les industries textiles et le tourisme. Le Maroc reçoit l'appui de différentes puissances, ainsi que des investissements européens et du Golfe persique.

L'agriculture

La moitié de la population marocaine réside dans des zones agricoles. Environ 40% de la population active travaille dans l'agriculture. L'agriculture constitue 18% du PNB et fournit 90% de l'alimentation nécessaire à la population et constitue 25% de l'ensemble des exportations.

Le Maroc possède des terres particulièrement fertiles et riches en eau, mais les techniques agricoles anciennes, la répartition des terres en petites exploitations, et la faible quantité de systèmes d'exploitation d'eau freinent le développement agricole.

L'agriculture Marocaine est très dépendante du climat et de la pluviométrie. Le blé et l'orge sont les deux principales productions puis suivent les agrumes, les olives, les dattes, la vigne, les fruits secs, la canne à sucre, le tabac, les légumes et le fourrage. Les produits agricoles exportés sont les agrumes (1^{er} exportateur mondial), l'huile d'olive, les fruits secs, les tomates et le vin. L'industrie du bétail est basée sur l'élevage de chèvres, d'agneaux et de bovins et elle fournit tous les besoins du Maroc.

La pêche

Avec 775000 tonnes produites annuellement (chiffres de 1997) et une potentialité partiellement exploitée, c'est un des domaines les plus productifs. Les principaux ports de pêche sont à Safi et à Agadir. L'industrie de la pêche est concentrée dans les ports de pêche et produit principalement des conserves de sardines, de thon et de maquereaux. La qualité des sardines marocaines est excellente et de réputation mondiale.

Minerais

Les mines les plus importantes au Maroc sont celles de phosphate. Le Maroc est le plus grand exportateur de phosphates au monde (75% des réserves mondiales) et le n° 2 en matière de production après les Etats-Unis. Cependant, le Maroc produit d'autres minerais : le fer, le manganèse, le plomb, le zinc, le nickel, le cobalt et la bauxite, ainsi que des alliages de métaux et du gaz naturel en moindre quantité.

Industrie

Avec une production de 150 milliards de dirhams, 6250 entreprises qui emploient 447000 personnes, c'est un des domaines les plus dynamiques de l'économie marocaine, qui se développe d'année en année. Les industries principales sont dans le domaine de l'agroalimentaire (conserves de poissons et de légumes, graisses alimentaires) et le textile. Il y a aussi d'autres industries comme les raffineries à sucre, les industries de tabac, de produits chimiques pour les phosphates, de cuir, de bois, d'engrais chimiques, de fer, d'acier et enfin de malt.

Tourisme

Durant les dernières années, le Maroc a investi dans différents domaines du tourisme, qui est en pleine croissance. Les touristes continuent de découvrir les secrets du Maroc, ses paysages, ses sites, et profitent d'un pays bon marché, d'une large variété de possibilités de loisirs ainsi que d'un haut niveau de service à la clientèle. Avec presque 4 millions de touristes, le bénéfice issu de ce secteur est de 13,7 milliards de dirhams.

Importation et exportation

Les domaines principaux de l'exportation Marocaine sont les phosphates, la pêche, les agrumes et le textile. Les pays partenaires de ces exportations sont la France, l'Italie, l'Espagne, les Etats-Unis, le Japon, l'Inde et la Libye.

Les domaines principaux de l'importation sont le pétrole, les biens d'équipements et les denrées alimentaires. Les pays partenaires de ces importations sont la France l'Italie, l'Espagne, les Etats-Unis, les Emirats Arabes Unis et l'Arabie Saoudite.

Situation économique et sociale actuelle

Fin 1995, le Maroc a décidé de signer un accord de partenariat avec l'union européenne, avec tous les risques et les nouveaux défis que cela comprenait, ce qui entraîna de nouvelles réformes. Cinq ans après, le bilan est plutôt mitigé : une progression est constatée mais celle-ci est freinée par des handicaps qui malgré tous les efforts fournis n'ont pas été complètement corrigés : la dépendance de l'économie envers le secteur agricole, la lourdeur administrative et bureaucratique, l'absence d'investissements et l'analphabétisme sont des facteurs de ralentissement de la croissance. Cependant, le roi du Maroc aspire toujours à la concrétisation de ce partenariat, qui passe primordialement par une amélioration de la qualité de ses produits.

L'économie marocaine est condamnée à devenir de plus en plus performante et compétitive après l'ouverture de ses frontières.

La voie royale d'une croissance durable n'est pas encore trouvée et en dépit d'un dynamisme évident, l'économie marocaine est fragile, bien qu'elle dispose toutefois des atouts nécessaires à la réussite. Un peu plus de temps sera certainement indispensable au Maroc pour atteindre l'ambitieux objectif qu'il s'est fixé. Et ce même si ce pays a de bonnes chances de se hisser au rang des nations émergentes.

Quelques chiffres (1999)

- PNB total : 35 milliards de USD.
- Structure du PNB : Agriculture : 18%
Industrie- Mines: 33%
Services : 49%

- PNB/habitant : 1350 USD
- Salaire minimum : 1660 DH/mois (1245 FF)
- Taux d'inflation : 1% (1998: 2,7 %)
- Croissance annuelle : 0,3% (1998: 6,7%)
- Dette extérieure totale : 21 milliards de USD.

LES INSTITUTIONS DU MAROC

L'année 1999 a été l'année du Maroc en France. Elle a été pensée et vécue comme l'année du changement dans ce pays et marquée par la disparition du roi Hassan II et l'avènement du jeune souverain Mohamed VI.

Dans ce contexte optimiste, pour ne pas dire euphorique, les institutions marocaines, remaniées en 1996, sont présentées comme le fondement d'un Maroc démocratique et moderne. C'est le discours officiel qui s'appuie sur l'analyse juridique. Cette vision n'est pas fautive. Elle ne rend cependant pas tout à fait compte de la réalité du pouvoir au Maroc.

1. LE MAROC EST UNE MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE

La constitution du 13 septembre 1996 est présentée comme l'aboutissement de l'œuvre du roi Hassan II après les textes de 1962, 1970, 1972 et 1992.

Le texte de 1996 est le plus novateur :

- il institue un système parlementaire bicaméral avec la création d'une deuxième chambre appelée chambre des conseillers ;
- il prévoit l'élection des représentants au suffrage universel direct
- il réaffirme solennellement l'attachement du Royaume aux droits de l'homme « tels qu'ils sont universellement reconnus ».

2. LE PARLEMENT

Bicaméral, il est composé d'une chambre basse et d'une chambre haute.

- la chambre des Représentants :

- Les 325 représentants sont élus au SUD pour une durée de 5 ans. Cette évolution démocratique est le résultat de la volonté du Roi, désireux de permettre l'alternance afin de surmonter la crise économique et sociale.

Après un accord passé avec l'opposition, les élections de novembre 1997 ont permis sa réalisation en mars 1998.

Le paysage politique offert par le Maroc est très éclaté puisque la chambre des Représentants ne compte pas moins de 16 partis différents parmi lesquels le parti du Premier ministre : l'Union Socialiste des Forces Populaires, forte de 57 sièges, ne représente que 17 % des députés.

- La chambre des Représentants a des pouvoirs tout à fait comparables à ceux que possède l'assemblée nationale en France : elle vote les lois, elle vote la confiance au gouvernement et le cas échéant peut voter une motion de censure.

- La chambre des Conseillers

- Les 270 Conseillers sont élus au suffrage indirect pour une durée de 9 ans. Ils sont renouvelés par tiers tous les trois ans. Cette chambre haute évoque évidemment notre Sénat. Elle est la contrepartie de l'instauration du SUD pour l'élection des députés. En effet dans les précédentes constitutions, une partie des représentants étaient élus par un collège de grands électeurs représentant les collectivités locales et les milieux socioprofessionnels.

- Dans la constitution de 1996, les Conseillers représentent pour 3/5 de leurs membres les collectivités locales et pour les 2/5 les milieux socioprofessionnels.
- Chambre haute, elle participe à l'élaboration de la loi. Mais son originalité tient dans le fait qu'elle peut voter la censure concouramment avec la Chambre des Représentants.

3. Le Gouvernement

Dans le système de 1996, il bénéficie des atouts de stabilité que procure le parlementarisme rationalisé.

- le Parlement est cantonné au domaine de la loi, ce qui veut dire que, comme en France, le pouvoir normatif est exercé principalement par le pouvoir exécutif.
- Le Gouvernement a la maîtrise de l'ordre du jour de l'assemblée
- Lorsqu'une motion de censure est votée, il ne peut en être déposée de nouvelle pendant un an.

Le Gouvernement est cependant doublement responsable

- devant le parlement (devant les deux chambres)
- devant le Roi

L'actuel gouvernement dirigé par le leader de l'Union socialiste des forces populaires, M. Abderrhamane El Youssefi réalise une alternance politique.

Cette alternance est le résultat de la volonté politique du roi et, dans une moindre mesure, du verdict des urnes. Les élections législatives de novembre 97 ont mis en évidence un émiettement de la carte politique. L'opposition obtient 102 sièges, la droite 97, le centre droit 100.

Le gouvernement de M. Youssefi a été constitué à la suite d'un long mois de tractations et de négociations. Il fait cohabiter pas moins de 7 partis politiques qui se répartissent 40 portefeuilles. Le parti de M. Youssefi ne compte que 9 ministres. En outre, quatre ministères de souveraineté (Affaires étrangères, Intérieur, Justice, Affaires islamiques) relèvent du choix exclusif du roi qui est en charge personnellement de la Défense.

4. Le Roi

Monarque héréditaire à la personne inviolable et sacrée, selon la constitution, le Roi du Maroc est une autorité spirituelle. Commandeur des croyants, il est censé descendre directement du Prophète. Il veille au respect de l'islam.

Représentant suprême de la Nation il est le symbole de son unité.

Chef de l'Etat il dispose de pouvoirs proches de ceux du président de la république en France, hors période de cohabitation.

- il préside le conseil des ministres
- il nomme et révoque le Premier ministre
- il peut dissoudre les deux assemblées
- il peut proclamer l'état d'exception (équivalent de notre article 16)
- il peut consulter le peuple par référendum
- chef des armées

LA CULTURE AU MAROC

Aujourd'hui, la population marocaine est issue de trois ethnies principales, dont la plus importante est la communauté d'origine berbère. Les deux autres grands groupes sont les Arabes et les Harratins, originaires d'Afrique occidentale et qui vivent dans le sud du pays. Parmi les Berbères, certaines communautés régionales se distinguent, comme les habitants du Rif, qui se font appeler Rifains, tandis que les peuples de la région agricole du Haut Atlas se définissent comme Ashilhayn. Des 28 millions habitants, les Arabes font environ 70 % de la population, les Berbères environ 30 %, et environ 100 000 Européens dont 25 % de Français.

Le Sahara - Occidental compte officiellement 283 000 habitants, pour la plupart sahraouis. Ce sont des nomades parlant arabe, vivant d'une agriculture de subsistance et d'élevage. Le Maroc les inclut dans ses statistiques officielles, ses résultats commerciaux, ses budgets, etc.

ART

Le Maroc est célèbre pour sa longue réputation d'artisanat, d'écritures, de bijoux, d'objets d'art. On peut en trouver des exemples, au Maroc, dans les marchés et les musées, mais également outre mer, et en France, au Louvre.

LANGUES

La langue officielle est l'arabe, mais le français, l'espagnol et plusieurs dialectes berbères sont également parlés. On utilise beaucoup le français dans les affaires, l'administration et l'enseignement supérieur. L'arabe marocain, appelé derija, ce qui signifie littéralement «dialecte», est la langue la plus répandue et se différencie assez sensiblement de l'arabe classique du Coran, le texte sacré de l'islam. Le berbère, langue maternelle d'un tiers de la population, comprend plusieurs dialectes, dont les principaux sont le tachelhet, parlé dans le Haut-Atlas et la vallée du Souss; le tarifit, dans la région du Rif; et le tamazight, dans le Moyen-Atlas. Le hassanya, dialecte arabe, est parlé dans la région qui borde Goulimine, au sud, et dans le Sahara-Occidental. On parle l'espagnol dans le Nord, autrefois sous domination espagnole, et l'anglais se pratique de plus en plus.

RELIGIONS

L'islam est la religion officielle du pays; le roi, Commandeur des Croyants, est à la fois dirigeant politique et chef spirituel de la nation. La conversion à d'autres religions n'est pas reconnue par l'État, mais la liberté de culte est garantie aux autres religions par la Constitution. La religion populaire associe des croyances ancestrales et des pratiques islamiques traditionnelles. Une toute petite minorité de chrétiens et quelques milliers de juifs vivent au Maroc. Les statistiques donnent une répartition de la population entre 99% de Musulmans et 1% de Chrétiens et de Juifs.

Le vendredi est le jour de dévotion des musulmans, qui se rendent à la mosquée pour y entendre un prêche prononcé au moment de la prière de midi. Pour se conformer aux cinq piliers de l'islam, les musulmans doivent faire leur prière cinq fois par jour, affirmer qu'Allah est grand et que Mahomet est son prophète. Ils doivent également faire l'aumône, jeûner durant le mois du ramadan et se rendre au moins une fois au cours de leur existence en pèlerinage à La Mecque, en Arabie Saoudite.

A TABLE

Au Maroc, on consomme de l'agneau, du bœuf et du poulet. La cuisine traditionnelle offre des plats variés : la harira, potage épais et souvent épicé, la chorba, soupe aux pâtes, aux pois chiches, aux tomates et au mouton; les kefta, bœuf ou agneau haché, assaisonnés et cuits sur du charbon de bois; le tajine, ragoût souvent servi avec des amandes et le poulet au citron. Le couscous, semoule de blé dur, cuite à la vapeur, servie avec de la viande, des légumes et de la sauce piquante, et le mechoui, mouton rôti, sont des mets très prisés. Les Marocains mangent beaucoup de poisson, accommodé de différentes manières, et utilisent beaucoup d'épices. Le thé à la menthe est la boisson nationale. L'islam interdit la consommation de porc et d'alcool et, si certains hommes boivent de l'alcool, ils évitent de le faire en public.

Dans la plupart des foyers, on partage en famille le repas principal. Chacun se lave les mains avant et après le repas. On dispose à cet effet d'une bassine d'eau dans les régions rurales, tandis que les citadins utilisent tout simplement l'évier. Si l'on se sert aujourd'hui d'ustensiles, les Marocains mangent traditionnellement avec les doigts en utilisant uniquement la main droite et en puisant dans un grand plat commun sur le côté le plus proche de soi.

VIE EN SOCIETE

Les Marocains se serrent généralement la main pour se saluer. On peut juste après se toucher le cœur pour témoigner son affection et le plaisir que l'on ressent à voir quelqu'un. Les enfants des campagnes embrassent la main droite de leurs parents ou des gens âgés, en signe de respect. Les Marocains occidentalisés embrassent parfois leurs parents ou leurs amis sur la joue.

On se dit le plus souvent Salaam aleikoum («Que la paix soit avec vous»), Sbah al kheir («Bonjour») et Msa al kheir («Bonsoir»). On peut saluer de manière plus formelle en prononçant les mots Ahlan Wasahlan («Ravi de vous voir»). Lorsqu'on se salue entre amis, on s'enquiert longuement de la bonne santé de son interlocuteur et de celle de sa famille. Il est de bon ton de répéter à l'intention des invités des phrases enthousiastes de bienvenue. Des salutations moins expansives peuvent passer pour de l'impolitesse. En ville, il convient de saluer toute personne connue. Dans les campagnes, la plupart des gens se connaissent si bien que, dans la rue, les hommes saluent les hommes, et les femmes saluent les autres femmes. On utilise toujours les titres mais les amis s'appellent par leurs prénoms. On parle parfois aux hommes âgés en leur donnant le titre d'oncle, ou HADJ, qui est un titre honorifique réservé à ceux qui ont accompli le pèlerinage à La Mecque.

Quand on est invité à un dîner, on ne doit pas offrir de cadeaux, à moins de célébrer quelque chose de spécial. En signe d'hospitalité, on sert du lait et des dattes, et il convient, pour les invités, de complimenter les hôtes sur leur maison. Hommes et femmes ne partagent pas la même vie sociale, surtout à la campagne, alors qu'en ville les réunions mixtes sont entrées dans les mœurs. Les hommes sortent volontiers dans les cafés, surtout le week-end, les jours fériés ou les soirs du ramadan. En dépit des contraintes traditionnelles contre eux, les femmes prennent de plus en plus leur place dans la vie professionnelle.

LOISIRS

Il y a une forte tradition de danse, moderne comme traditionnelle.

En ce qui concerne le sport, le football est de loin le sport le plus populaire au Maroc, suivi du basket-ball.

Rendre visite aux amis, aller au café, flâner en ville ou se rendre à la plage sont les passe-temps favoris des Marocains.

Dans la campagne, on confère aux musiciens des pouvoirs quasi magiques. Les maîtres musiciens font d'ailleurs partie d'une caste dans les villages marocains et sont exemptés des travaux agricoles

VACANCES ET FETES

Pendant le mois de ramadan, les musulmans jeûnent du lever au coucher du soleil, sauf les enfants, les femmes enceintes et les voyageurs, qui en sont dispensés. Le soir, les familles dînent ensemble puis rendent visite aux proches et aux amis. Les affaires tournent au ralenti pendant cette période. À la fin du ramadan, les chefs de famille font l'aumône aux pauvres sous forme d'argent ou de victuailles. Les jours fériés importants sont l'Aïd al Saghir, une fête de trois jours qui marque la fin du ramadan et l'Aïd al Kébir, ou fête du mouton, qui conclut le pèlerinage à La Mecque, le jour du Trône en l'honneur du roi et de la famille royale, et Mouloud, célébrant la naissance de Mahomet. Comme les musulmans se conforment au calendrier lunaire, les dates de ces fêtes changent constamment par rapport au calendrier grégorien..

La première journée de notre voyage est un jour férié.

ENSEIGNEMENT

Le Maroc a une très jeune population, dont 70% a moins de 30 ans, et 50% a moins de 20 ans. Depuis les années quatre-vingts, le gouvernement marocain consacre d'énormes ressources à l'amélioration du système éducatif du pays. Aujourd'hui les dépenses représentent presque un tiers du budget de l'état. Toutefois, moins des deux tiers des enfants en âge d'être scolarisés fréquentent l'école, et les filles et les enfants de la campagne ont moins de chance d'aller à l'école que les garçons et les jeunes citadins. L'éducation préscolaire se focalise sur l'éducation religieuse et civique. L'enseignement primaire et secondaire s'inspire largement du modèle français mais est dispensé en arabe. Le Maroc compte treize universités.

COMMUNICATIONS – ENERGIE - TELECOMMUNICATION

Des routes relient les grandes villes et permettent d'accéder à la majeure partie du reste du pays. On trouve des autobus publics et des taxis interurbains partout. À la campagne, on peut se déplacer à pied, à vélo ou à moto, tandis que la, moitié des citadins utilisent les services de transports publics. Sept aéroports assurent le trafic aérien national et un réseau ferroviaire relie les grandes villes du Nord.

Bien que l'État fournisse à tout le pays, les services de base du télégraphe, du téléphone et de la poste, les zones urbaines sont nettement avantagées. Un des grands objectifs du gouvernement de Mohammed VI est d'atteindre l'électrification de la moitié des petites villes avant 2010. Le réseau téléphonique hors des villes n'est pas très développé.

Il y a deux chaînes de télévision; la chaîne publique émet sur tout le territoire, mais la chaîne privée n'est reçue que dans les grandes villes. Deux chaînes de radio nationales et huit chaînes régionales émettent également sur tout le territoire.

SANTE

Bien que le Maroc n'ait pas de système national de sécurité sociale, le ministère de la Santé met tout en œuvre pour fournir des services sanitaires à travers tout le pays. Chaque province dispose d'au moins un hôpital et de plusieurs cliniques, qui toutefois ne peuvent satisfaire à tous les besoins de la population. À la campagne, les infrastructures médicales sont particulièrement limitées. Si, en ville, l'eau est généralement potable, l'approvisionnement en eau à la campagne est loin d'être irréprochable. Il faut respecter quelques précautions élémentaires, en particulier dans le sud :

Eviter l'eau des oueds, et des vendeurs ambulants. Si on a envie de baigner dans un oued ou un lac, il faut se renseigner tout d'abord. Il faut prendre des précautions contre les piqûres d'insectes, ainsi que les coups de soleil.

LE RIF

Il y a une culture particulière aux alentours du Rif

C'est une région avec une forte histoire, où le guerrier ABDELKRIM se battait pour libérer son pays du colonialisme, et avait réussi même à déclarer « la République du Rif » en 1923. La situation a changé toutefois avec l'arrivée du maréchal Lyautey puis du maréchal Pétain, et ABDELKRIM fut exilé à l'île de la Réunion.

En ce qui concerne le Rif du jour aujourd'hui, dans le guide ROUTARD, on trouve au chapitre 9 : **Bannir absolument le Rif de votre programme.** Dans cette région montagneuse entre Tanger et la frontière Algérienne, il y a entre 64 000 et 74 000 hectares de haschisch, ou 'KIF' selon les riverains. Cette région est une zone de contrebande et une source d'émigration clandestine, liée à sa position stratégique. Les activités clandestines font partie de la culture des gens qui y habitent, et le trafic de drogues nourrit 1 million de marocains, des agriculteurs ou des trafiquants. La moitié du haschisch consommé en Europe est de cette origine, Mille tonnes produits chaque année, soit 9 à 15 milliards de Francs français. L'Europe investit massivement pour changer cette culture, et désenclaver la région des grands trafiquants – contrôleurs.

La contrebande représente un commerce énorme, grâce à l'existence proche de l'Espagne, de Gibraltar, de Melilla et de Ceuta. Selon 'Le Point' de juillet 1999, la contrebande de produits détaxés qui inondent les marchés, représentent 30% du PIB du pays. L'émigration clandestine ne fait pas évidemment partie de la culture de cette région mais la vie des riverains ici a toujours été influencée par la proximité de l'Europe continentale et donc par des essais hardis des Marocains et Africains de la rejoindre.

SAVOIR VIVRE

Les marocains sont accueillants donc il faut respecter les règles et coutumes locales :

- Manger avec la main droite.
- Accepter le thé à la menthe, c'est un geste d'hospitalité.
- Eviter les tenus provocantes.
- Au Maroc, l'accès aux mosquées et des lieux saints est interdit aux non-musulmans à part quelques exceptions: Mosquée Hassan II à Casablanca, Mausolée Mohamed V à Rabat, Mausolée Moulay Ismail à Meknes.
- Enfin, si vous avez envie de photographier une personne, n'oubliez pas de lui demander son autorisation.

LES FORCES ARMÉES

Les Forces Armées Royales

1. LES MISSIONS

N'apparaissant dans aucun document officiel et tenues pour « confidentielles, bien que très classiques, les missions des Forces Armées Royales (F.A.R) peuvent se formuler ainsi :

- Défendre la souveraineté, l'indépendance nationale et l'intégrité territoriale étendue au Sahara occidental ;
- Constituer une force d'ordre et de paix pour sauvegarder l'unité politique et s'opposer, le cas échéant, aux forces de subversion, de déstabilisation et d'agitation.
- Intervenir au service de la fraternité arabe et africaine si la situation l'exige.
- Participer à certaines actions spécifiques de maintien de la paix ou d'aide humanitaire.

2. ORGANISATION COMMANDEMENT

Chef suprême des armées et chef d'état-major général, le roi concentre dans ses mains l'essentiel des attributions de commandement, en particulier dans le domaine opérationnel. (Il signe personnellement les permissions de officiers). En théorie, le Premier ministre est, par délégation, ministre de la Défense. Un conseil de défense, présidé par le roi, regroupe les trois ou quatre généraux « du premier cercle ». Il se réunit régulièrement mais sans échéance fixe. Le Prince héritier détenait les fonctions de «coordinateur des bureaux et services de l'état-major général ». A ce titre, il suivait les dossiers. Il connaît donc bien l'armée marocaine. L'inspecteur général des Forces Armées Royales, numéro un dans l'ordre protocolaire des F.A.R, est conseiller direct du roi. Il dispose d'un état-major réduit. L'inspection de l'administration de la défense nationale traite de l'ensemble des questions administratives et financières. Cet organisme dispose d'un état-major structuré et de pouvoirs importants.

Le poste du chef d'état-major étant détenu par le roi, les chefs de bureau et directeurs des services de l'EMG, ainsi que les inspecteurs traitent directement avec le palais. Il faut noter que certains bureaux de l'EMG sont à vocation interarmées et d'autres ont une compétence uniquement terre».

Au plan opérationnel, le roi dispose d'un PC avancé qui le suit dans tout ses déplacements à l'intérieur comme à l'extérieur du royaume, et d'un PC de zone sud situé à Agadir pour toutes les opérations du Sahara occidental.

3. LE SERVICE DE LA COOPÉRATION MILITAIRE TECHNIQUE

3.1. HISTORIQUE

La coopération militaire franco-marocaine s'est poursuivie sans discontinuer depuis l'accession à l'indépendance du Royaume du Maroc (3 mars 1956). En 1956, le bureau d'aide militaire à l'Armée Royale (B.A.M.A.R) fort de 700 cadres, est subordonné au Général commandant supérieur des forces françaises au Maroc. En 1961, La Mission militaire de coopération technique (M.I.C.T.M) est rattachée à l'ambassade par l'intermédiaire de l'attaché des forces armées. son effectif se réduit en même temps que l'on cherche à faire une plus large place aux fonctions d'instructeurs et de techniciens aux dépens des postes d'encadrement.

Depuis 1993, le SCMT est complètement intégré au poste de défense de l'ambassade et la mission militaire est dirigée par l'attaché de défense. Le 11 octobre 1994, est signé à Paris par M.Léotard, alors ministre de la Défense et M.Filali, Premier ministre du Maroc, un accord intergouvernemental fixant les règles de la coopération militaire technique.

3.2. LES DIFFÉRENTS VOLETS DE LA COOPÉRATION

Le premier et principal volet consiste en la mise à disposition de l'État-Major marocain d'officiers, sous-officiers et officiers mariniers. Ceux-ci tiennent un poste dont la fiche de tâche a été élaborée par l'état-major marocain en concertation avec le SMCT. Ces cadres français sont incorporés aux Forces Armées Royales (F.A. R), sous uniforme marocain.

Le deuxième volet est la gestion des stages des militaires marocains en France.

Le troisième concerne la fourniture de pièces de matériel militaire et de documentation à caractère général ou technique.

Le dernier volet consiste en l'organisation de visites soit au Maroc, soit en France, d'autorités des F.A.R, ou des armées françaises, d'experts ou de spécialistes ainsi que d'activités d'échanges diverses, à caractère opérationnel, telles qu'escales de bâtiments de la Marine nationale, échanges de patrouilles aériennes ou d'unités parachutistes.

3.3. LA COOPÉRATION DANS LES FORCES ARMÉES ROYALES

La coopération au Maroc est la plus importante des « pays hors champ ». Elle est gérée par le ministère des Affaires étrangères. Avec 30 cadres français détachés dans les FAR (année 1998:99) et environ 150 stages, suivis par 90 stagiaires marocains en France, elle représente à elle seule plus de 40 % de l'activité de coopération militaire déployée par les Affaires étrangères. Son domaine d'action est principalement orienté vers l'instruction, la formation et l'entraînement.

Ainsi, les coopérants sont présents dans les grandes écoles de l'Armée de Terre à MEKNES, BEN GUERIR ou KENITRA, de la marine à Casablanca, de l'Air et de la Gendarmerie à RABAT, MARRAKECH ou MEKNES. Ils encadrent l'école d'état-major de KENITRA, seul établissement de l'enseignement militaire supérieur du 2° degré interarmées.

L'ARMÉE DE TERRE

L'Armée de terre est la principale composante des Forces armées royales (FAR) avec 175000 hommes dont 100 000 sont déployés au Sahara Occidental qui constituent l'essentiel du corps de bataille. Le reste est réparti dans la zone nord-est en couverture face à l'Algérie, et la zone nord-ouest où sont implantés les services, les écoles et les unités de maintien de l'ordre.

Elle est composée de:

a) Unités opérationnelles:

Infanterie : 1 brigade mécanisée, 2 brigades motorisées, 8 régiments d'infanterie mécanisée ou motorisée, 40 bataillons d'infanterie de secteur pour la garde du "mur". Des unités dites spécialisées (méharistes, commando marche verte, skieurs).

Arme blindée : 13 groupes d'escadrons blindés, 1 groupe d'escadrons mécanisés.

Cavalerie : 2 régiments de cavalerie -

Artillerie : 12 groupes d'artillerie royale (GAR), dont 1 sol-air.

Génie : 7 bataillons de génie de combat. 8 bataillons de génie territorial.

Train: 7 bataillons.

Matériel : 1 établissement central de gestion et de stockage. 1 établissement central des approvisionnements. 3 établissements centraux de rénovation et de reconstruction du matériel.

Diverses unités de soutien et de logistique, services de santé etcetera

b) Unités de réserve générale : - 2 brigades parachutistes - 1 brigade légère de sécurité; - la garde royale (unité de parade du Roi et de protection rapprochée)

Le Maroc est divisé en 3 grandes zones, Nord, Est et Sud, avec chaque zone sous - divisé. La ligne rouge que vous voyez est la ligne de défense appelée 'Le Mur ', qui suit d'un manière les frontières de l'Est.

Zone Sud (Sahara Occidental avec son P.C. à Agadir) avec trois secteurs terrestres divisés eux-mêmes en sous-secteurs ;

- secteur Nord (P.C. Bou Izarkan) dans lequel il y a quatre sous secteurs ;

- secteur Centre (P.C. Laayoune) aussi avec quatre sous-secteurs ;

- secteur Sud (P.C. à Dakhla) qui est divisé en cinq sous-secteurs .

La zone Nord, ou intérieure, avec neuf garnisons (Rabat, Casablanca, Fès, Meknès, Khouribga, Kénitra, Marrakech, Khénifra et Tétouan) ;

Et la zone Est, ou frontalière, avec trois sous-secteurs; Oujda, Ouarzazate, Er Rachidia.

Il faut noter que tandis que le commandement interarmées se situe à Agadir, le général commandant de la zone Sud a l'autorité territoriale et opérationnelle sur le secteur "Terre", mais il ne possède que l'autorité territoriale sur les secteurs "Air et Mer".

En dehors de la zone sud, il n'y a pas de commandement ou d'état-major de zone.

La zone du Nord de l'Atlas, dont les neuf garnisons sont placées aux ordres d'un commandant d'armes délégué, compte essentiellement l'état-major - général, les réserves générales, la garde royale, les écoles et des établissements de soutien.

La zone frontalière de l'Est, dont les capacités étaient assez réduites face à l'Algérie, a été renforcée par la création de 2 GEB dotés de chars M 60.

Les matériels majeurs des forces terrestres sont:

- 600 chars environ (M.48, M.60A1, SK.105) ;
- 1200 chars légers et véhicules blindés (M.113, VAB, AML 60 et 90, AMX.10C) ;
- 400 pièces d'artillerie sol-air (ZSU, M 163, M 167, M730, BM21, SA7) ;
- 350 pièces d'artillerie sol-sol (M.125Al, AMX.155F3, M.109, Light Gun, Obusier 130).

L'armée marocaine, armée de métier, n'accorde qu'une très faible place à la conscription, environ 5 500 appelés, qui effectuent un service de 18 mois.

Le personnel des Forces armées royales est recruté et formé dans les écoles et centres d'instruction du royaume. Toutefois, afin de parfaire leur formation ou acquérir certaines spécialités, nombreux sont ceux qui effectuent des stages à l'étranger, notamment en France, en Espagne et aux Etats-Unis.

L'école d'Etat-major, implantée à Kénitra, est interarmées et regroupe une cinquantaine de stagiaires dont une dizaine d'étrangers.

En ce qui concerne l'enseignement militaire supérieur du second degré, celui-ci est dispensé à l'étranger.

COOPERATION –

Avec la France:

Un accord d'assistance militaire technique signé en 1972 a été réactualisé en 1994 et met l'accent sur les échanges bilatéraux.

La France entretient une mission de coopérations, notamment dans le domaine des matériels, cependant d'autres pays (Espagne, Allemagne), prennent progressivement la relève.

Une centaine de stagiaires marocains sont accueillis en France, et échanges d'unités terriens ont lieu chaque année.

Avec les Etats-Unis.

Accord en 1982, la coopération se traduit par:

- la présence à Rabat d'un office de coopération de défense,
- l'envoi aux Etats-Unis de plusieurs dizaines de stagiaires par an, tandis qu'un officier américain suit les cours d'école d'état-major de Kénitra;
- des transferts d'armements, à titre gratuit ou à des prix bradés pour des équipements usagés (Chars M60Al, et quelques achats de matériels neufs (HMMWV)
- et la fourniture de pièces de rechange.

Avec l'Espagne

Depuis l'accord de défense signé en 1989, complété par un traité d'amitié signé entre les deux souverains en juin 1991, l'Espagne est devenue un important partenaire militaire du Maroc :

- 8 coopérants dans les écoles militaires, une quarantaine de stagiaires formés en Espagne;

- plusieurs achats de véhicules tactiques ;
- exercices combinés.

Avec l'Allemagne

Mise en place en 1992, la coopération militaire allemande comprend plusieurs officiers et sous-officiers issus du Génie. L'Armée marocaine comporte plusieurs matériels provenant de l'ex-Allemagne de l'Est.

Avec les pays d'Afrique noire :

le Maroc reçoit un certain nombre de stagiaires africains au sein de ses diverses écoles de formation. Les contingents traditionnellement les plus importants sont fournis par le Sénégal, le Gabon et la Mauritanie.

Un contingent de 1 250 hommes a participé à l'opération "*Restore Hope*" en Somalie.

Avec le monde Arabe :

Dans le cadre de la fraternité arabe, le Maroc reçoit des stagiaires de divers pays arabes et entretient une étroite et forte coopération avec les Emirats Arabes Unis où stationnent un contingent marocain de 2 000 hommes environ (forces de sécurité). Cette coopération s'exercerait également sous forme d'apports financiers.

L'ARMEE DE L'AIR MAROCAINE

Les Forces Royales Air marocaines (F.R.A.), sont une composante des Forces Armées Royales. Elles sont actuellement commandées par le Général de Brigade M'RANI ALAOUI. Y servent actuellement environ 15000 hommes, dans leur intégralité sous le régime de l'armée de métier, dont 14% de femmes. Les FRA sont composées de 300 appareils de différentes sortes dont 86 appareils de combat. Plus de la moitié des équipements de combat ainsi que du matériel possédé ont été acquis auprès de la France ou des Etats-Unis d'Amérique.

ORGANISATION

Elle est relativement simple car elle ne comporte que deux niveaux de commandement : celui de l'Etat Major et celui des bases aériennes, le tout sous le commandement direct de l'inspecteur des F.R.A.

L'Etat-Major regroupe le centre de contrôle et de commandement (D.A.T), le service de contrôle administratif (SCOTA), les divisions et les directions qui sont responsables du commandement, des directives et de la prise en charge des activités et opérations journalières. Les divisions sont réparties selon les domaines suivants : opérationnel, logistique, personnel et école. Les directions sont réparties selon les domaines suivants : matériel (qui gère les avions), électronique, infrastructure, intendance et santé. Chacune d'entre elles est généralement commandée par un colonel, ou éventuellement, par un lieutenant colonel.

Les bases aériennes sont principalement situées sur la partie septentrionale du pays et leur organigramme ressemble dans ses grandes lignes à ce que nous connaissons en France. Elles sont dirigées par un colonel ou un lieutenant-colonel, avec un second responsable des fonctions opérationnelles, qui a lui-même sous ses ordres différentes unités de service (MOB, MTB, MGX, SANTE), ainsi que des escadrons opérationnels dirigés par un lieutenant-colonel ou un commandant.

MISSIONS

Sa principale mission est la défense aérienne.

Afin de garantir la défense de l'espace aérien, l'armée de l'air effectue les opérations suivantes :

1. Surveillance et analyse du trafic aérien.
2. Permanence opérationnelle.
3. Commandement opérationnel de la défense aérienne réparti en 2 secteurs : un secteur Nord et un secteur Sud.

La logique de défense est basée sur une fusion automatique des informations provenant de huit stations radar principales et de neuf stations secondaires de contrôle. Le centre de contrôle aérien (qui est situé sur la base de Rabat Salé) reçoit l'information, analyse les données et les traite de manière adéquate. D'autres missions sont sous la responsabilité de la F.R.A. : attaque dans la profondeur, appui au sol, transport de forces, et renseignement.

En plus de ces missions, l'Armée de l'air est responsable de l'entraînement et de la préparation des forces aériennes à la guerre. Pour cela, elle évalue en permanence la menace, et prépare les modes d'action adéquats. De même, la F.R.A. participe à des exercices et manœuvres interarmées et développe en conséquence une doctrine interarmées. En ce qui concerne le matériel aérien, sa principale mission est d'effectuer l'entretien des matériels en sa possession, de procéder à l'amélioration de ceux-ci et de s'occuper de l'acquisition de matériels nouveaux.

Bases aériennes

Les FRA sont déployées sur six bases :

1^{ère} base aérienne à Rabat Salé : hélicoptères et avions de liaisons.

2^{ème} base aérienne à Meknès : avions de chasse et école de chasse (F-5 et Alphajet).

3^{ème} base aérienne à Kenitra : avions de transports et de liaison.

4^{ème} base aérienne de liaison à Laayoune : détachement opérationnel en zone sud (bases annexes : Smara, Dakhla, Goulimine et Tan-Tan).

5^{ème} base aérienne à Sidi Slimane : avions de chasse (F-1) et supports d'alerte de la défense aérienne.

6^{ème} base aérienne à Marakech : Ecole de l'air (Aviation légère).

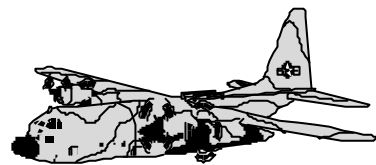
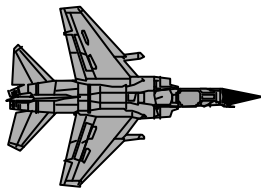
Le centre national de défense aérienne (C.N.D.A.) est implanté sur la base de Rabat Salé.

Flotte aérienne

Elle possède environ trois cent appareils de différentes sortes.

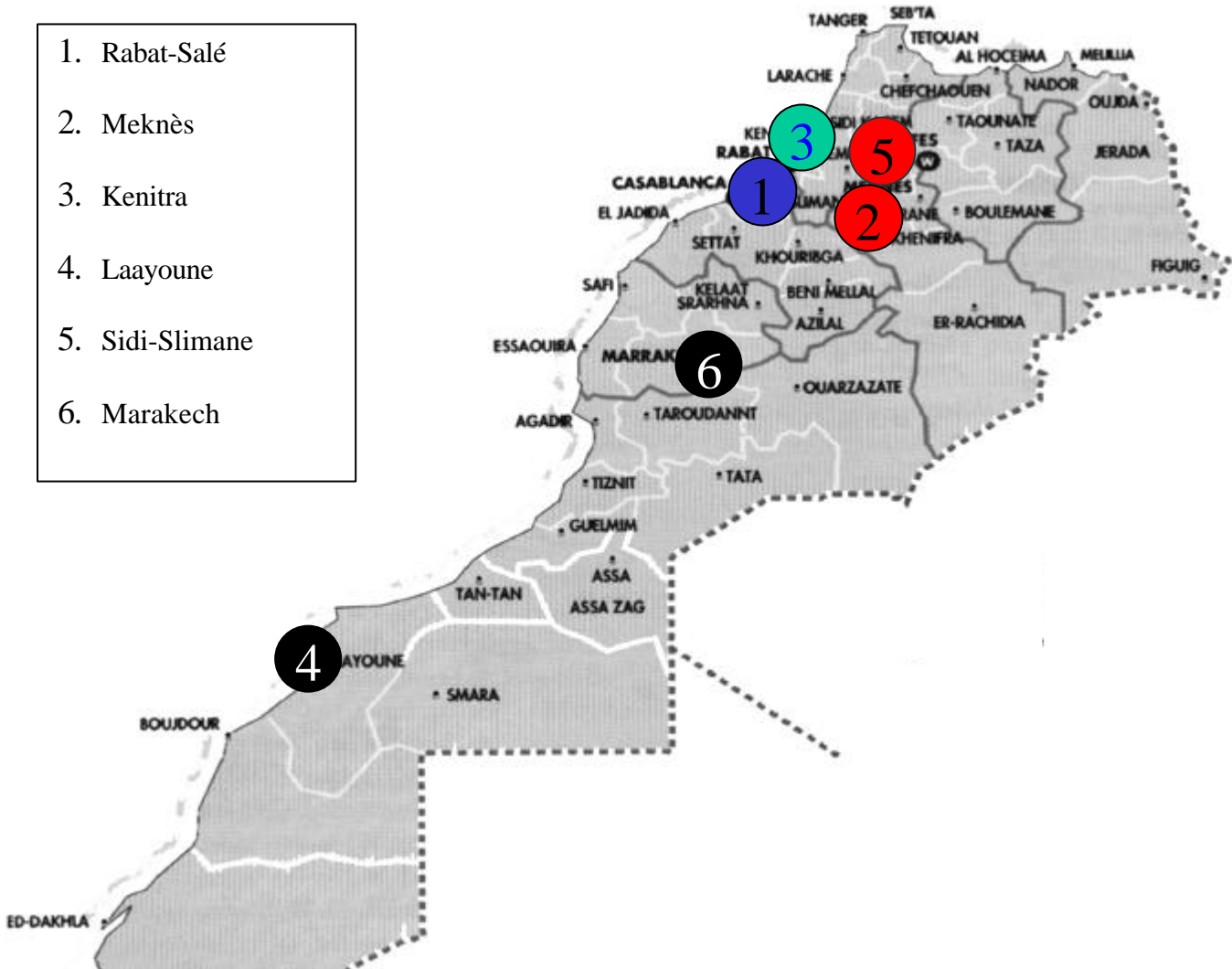
Principaux types d'avions répartis selon leur fonction :

- 62 avions de combat : Mirage F-1 (29), F-5 (33).
- 24 hélicoptères d'attaque : Gazelle.
- 95 hélicoptères de transport : AB-205/206/212 (50), Puma (27), Chinook (7).
- 40 avions de transport léger : C-130 (15), Casa (7), B-707, Falcon 20/50, King Air, Citations, Gruman.
- 80 avions-écoles : Alphajet, Fouga, T-37, T-34, AS 202.



Ci-dessous la carte des bases aériennes de l'armée de l'air marocaine :

1. Rabat-Salé
2. Meknès
3. Kenitra
4. Laayoune
5. Sidi-Slimane
6. Marakech



LA MARINE ROYALE MAROCAINE

Occupant une place stratégique, contrôlant le détroit de Gibraltar avec l'Espagne et la Grande-Bretagne, les côtes du Maroc s'étendent sur deux façades maritimes, l'une méditerranéenne, longue de 512 km, et l'autre atlantique, longue de 2 440 km dont 800 km le long du Sahara occidental.

La Marine royale a été créée en 1960. Ses missions sont multiples :

- protection des côtes et des ports et, en particulier, des installations de chargement de phosphate dans le sud (2ème ressource du pays après l'agriculture) ;
- sécurité des voies maritimes et notamment celle de Gibraltar, lutte contre le trafic de drogue, la contrebande et l'immigration clandestine ;
- contrôle de la Zone économique exclusive (81 000 milles nautiques carrés), police des zones de pêche jusqu'à 70 milles nautiques du littoral suite aux accords signés avec l'Europe et surveillance de la zone de sécurité de 22 nautiques de largeur, interdite aux pêcheurs ;
- soutien logistique vers le sud du pays.



Le bâtiment amphibie DAOU BEN AICHA lors de l'exercice Chebeck en France
(Photo Marine Nationale)

Le roi, chef suprême des armées

Le roi, chef suprême des armées, est à la fois ministre de la Défense et chef d'état-major général.

L'inspecteur général de la Marine royale est chargé de la mise en condition opérationnelle de la force navale. Il dispose à cet effet d'un état-major à Rabat.

Il n'y a pas de régions maritimes, mais la côte est découpée en trois secteurs de surveillance :

- Méditerranée, de la frontière algérienne à Tanger;
- Atlantique-Nord, de Tanger au cap Rhir (Agadir) ;
- zone sud, au sud du cap Rhir.

La Marine marocaine dispose de trois bases principales :

- Casablanca qui abrite la plupart des bâtiments marocains ainsi que les ateliers et les écoles de la Marine
- Al Hoceima, créée en 1977: c'est la seule base navale sur la côte méditerranéenne ;
- Agadir.

Une Marine de conception récente

Mené depuis les années 1970, un important effort d'investissement a permis au Maroc de se doter d'une Marine

plus homogène et de conception récente puisque les bâtiments de combat importants sont tous de construction postérieure à 1980.

La frégate Lieutenant-colonel Arrabmani est un exemple de ce "rajeunissement". Lancée en 1982 et mise en service en 1983, ce bâtiment type Descubierta de 1 270 tonnes est le bâtiment amiral de la Marine royale marocaine.

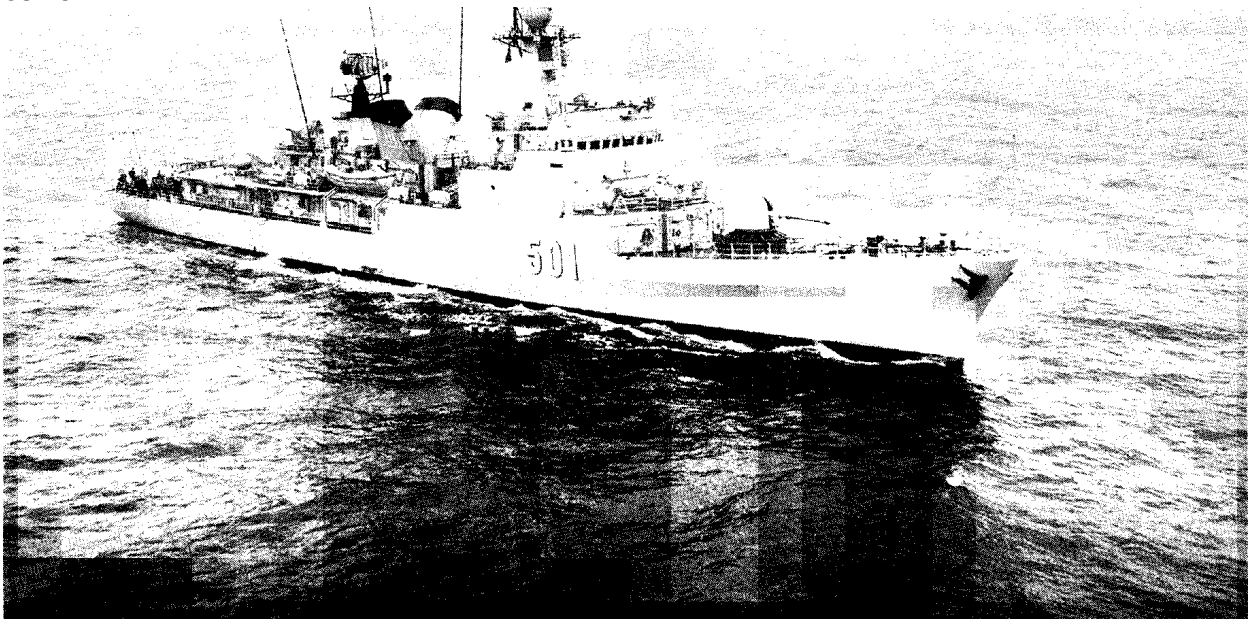
Armé d'exocets MM38, de torpilles MK32 et d'un 76 mm Oto-Melara compact, il possède également des équipements de contre mesure modernes comme le système Dagaie.

Un autre exemple des acquisitions récentes de la Marine royale marocaine est le patrouilleur classe Rais Bargha, type OPV64. Les quatre bâtiments de cette classe en service aujourd'hui ont été construits par les chantiers de Lanester.

Ce type de bâtiment est utilisé pour des patrouilles au large des côtes marocaines. D'un tonnage de 52 tonnes, amé par un équipage de 24 hommes, sa propulsion lui permet d'atteindre une vitesse de 25 nœuds.

Pour leur part, les bâtiments de débarquement type Batral ou bien l'ancien LST américain transféré en 1994 (Sidi Mobamed Ben Abdallab) assurent des missions de transport et de présence dans le Sud marocain.

Un de ces Batral a été détaché en permanence pour assurer le soutien du contingent marocain durant l'opération des Nations unies en Somalie. Le BDC marocain Sidi Mobamed Ben Abdallab a également participé au transport du contingent marocain de l'IFORr en Bosnie.



La frégate Lieutenant-colonel Arrahmani, bâtiment amiral de la Marine Royale Marocaine (Photo Marine Nationale)

Des fusiliers marins

Il existe au Maroc deux bataillons d'infanterie de Marine, respectivement implantés à Al Hoceima et Laayoune et qui regroupent au total 1 500 hommes.

L'une des missions de ces bataillons est la surveillance du littoral en liaison avec les patrouilleurs pour lutter contre le trafic de drogue, les clandestins et la contrebande.

Les missions de surveillance maritime de la Zone économique exclusive (ZEE) sont également effectuées par des avions Pilatus appartenant au ministère des Pêches.

Un personnel qualifié

La Marine royale marocaine compte 9 000 hommes qui sont tous formés au Groupe-école de Casablanca.

La formation des 400 officiers et des 2 100 officiers-mariniers se déroule au sein des deux écoles de la Marine royale : l'École royale navale et le Centre d'instruction de la Marine royale.

Il a été créé également depuis six ans des cours de spécialité: un cours de missile artillerie (Missart) en 1991, un cours de transmission (Trans) en 1993, un cours de détection (Det) en 1994, ainsi qu'un cours élémentaire de sécurité en 1995.



Un patrouilleur récent classe Rais Bargha, type OPV 64
(Photo DR)

Une montée en puissance significative

Une priorité a été accordée à la montée en puissance de la Marine afin de disposer d'un outil apte à la surveillance maritime.

Cette volonté s'est concrétisée par l'adoption des trois programmes suivants :

- l'acquisition de cinq patrouilleurs (classe OPV64) dont quatre ont déjà été livrés ;
- la livraison du bâtiment de soutien Dakhla en août 1997 ;
- la livraison des nouvelles vedettes type Arcor.

Il existe une très forte politique de coopération entre la Marine royale marocaine et la Marine française.

Ainsi, la France entretient-elle à Rabat une mission de coopération militaire technique dont le personnel assure les fonctions de conseillers, de directeurs de cours ou d'instructeurs à l'École royale, au Centre d'instruction de la Marine royale et au sein de la 1ère, base navale de Casablanca.

Des contrats de carénage pour bâtiments amphibies existent avec la France et dans le domaine de la formation, le nombre de places offertes par la France se situe aux alentours d'une quinzaine par an pour les officiers et d'une vingtaine pour les officiers mariniers.

À la mer, les différentes occasions de rencontre et les exercices amphibies (Hamilcar en 1995 ou Chebek en 1996) permettent à nos deux Marines de parfaire leur connaissance mutuelle.

LA GENDARMERIE MAROCAINE

La Gendarmerie marocaine consiste en 30 000 hommes environ et les forces auxiliaires dépendent du ministère de l'Intérieur. La gendarmerie est sous l'ordre d'un général assisté d'un commandant en second et un état major.

La Gendarmerie territoriale est articulée en 19 régions, 63 compagnies et de 291 brigades. Les commandements de région dépendent directement de l'état major de Rabat.

La Gendarmerie mobile est constituée de 4 groupes mobiles et 14 escadrons.

Elles comprennent entre autres, des unités d'intervention, les « groupements » de « maghzens mobiles » dont plus de la moitié, employés en zone sud, participent à la garde des points sensibles et à l'escorte de convois dans la partie « utile » du Sahara. Leurs cadres sont formés dans les écoles et centres d'instruction des Forces armées royales. Dans la zone nord, les unités sont utilisées en renfort de sécurité (gendarmerie royale, sûreté nationale).

Il y a des unités spécialisées comme le groupement d'escadron d'honneur et le groupement d'intervention de la gendarmerie royale.

L'escadron aérien est équipé avec 26 hélicoptères et 26 avions dont 14 Defender.

LE PROBLÈME DU SAHARA OCCIDENTAL

Contentieux issu de la décolonisation. le dossier du Sahara occidental envenime les relations internationales régionales mais constitue un ferment d'unité de la population marocaine autour de son roi, même si son coût pèse de façon non négligeable sur les finances du royaume.

L'analyse de la longue chronologie de cette question appelle les observations suivantes :
Le processus référendaire d'autodétermination, accepté dans son principe par les différentes parties présentes est bloqué dans sa réalisation par des problèmes techniques d'identification des votants, les modalités initiales fixées par l'O.N.U étant soit imprécises, soit inapplicables.

Jusqu'au mois de mars 1997, d'une façon générale, le Maroc a toujours respecté à la lettre les résolutions du conseil de sécurité de l'O.N.U. sans pour autant suivre de façon systématique les orientations ou recommandations du Secrétaire Général allant au-delà des résolutions formelles.

Au plan intérieur, la marocanité du Sahara occidental fait l'unanimité aussi bien des partis politiques que des syndicats et de l'ensemble de la population. Ce consensus est un ferment de l'unité du Maroc.

L'entretien des troupes et du matériel engagés en zone sud (les 2/3 des forces terrestres des Forces armées royales) d'une part. les investissements lourds consacrés par le Maroc au développement de ce territoire (infrastructure routière et portuaire, adduction d'eau, constructions immobilières, implantations industrielles) d'autre part, qui se chiffrent chaque année en milliards de dirhams, pèsent toutefois de façon sensible sur le budget de l'Etat.

Au plan extérieur, ce conflit a entraîné :

- une crise durable dans les relations entre le Maroc et l'Algérie.
- le retrait du Maroc de l'OUA en 1984.
- le gel de la construction de l'UMA en 1995.

Pour autant, le Maroc n'entreprendra rien qui puisse faire dégénérer cette question en un conflit violent, y compris avec l'Algérie. par RASD interposée.

Depuis son déploiement en septembre 1991, la MINURSO a parfaitement rempli son contrat au plan militaire le cessez-le-feu est respecté. Au plan civil en revanche, l'échec est patent avec le blocage avéré du processus référendaire. Dès lors, le retrait de la MINURSO est à l'ordre du jour. Sa composante civile a été très sensiblement réduite au début 1996, la composante militaire simplement allégée.

Toutefois la nomination. au mois de mars 1997, de M. James Baker en tant qu'envoyé spécial des Nations Unies au Sahara occidental a relancé le processus de paix gelé depuis 5 ans. Après avoir effectué plusieurs déplacements et rencontré chaque protagoniste la situation semble évoluer. L'accord de HOUSTON du 16 septembre repose sur le fait que Marocains et Sahraouis se sont entendus sur un "code de bonne conduite" pour l'organisation de la campagne électorale précédant le référendum. En outre une avancée essentielle aurait été obtenue quant au nombre des électeurs devant participer au référendum. Cet accord devrait permettre la reconduction du mandat de la MINURSO pour

une durée de quelques mois.

Le processus de décompte des électeurs reprend sous l'égide de la MINURSO, mais il s'applique avec beaucoup de lenteur et demeure incomplet selon les Marocains. En effet, si dès le mois de juillet 1998, plus de 147 000 Sahraouis, affiliés à des tribus non contestées ont été clairement identifiés, il reste pour le Maroc le cas des trois tribus pro-marocaines, dont le volume varie selon les sources entre 60 000 et 100 000 habitants. Hassan II faisait de la reconnaissance de ces tribus, un préalable dans la résolution du conflit.

Face à cette attitude, sans oublier que les relations entre la MINURSO et le Maroc ont été difficiles, le SG/ONU a un moment envisagé purement et simplement la fin de l'action au Sahara occidental. Le référendum est donc reporté régulièrement.

Il semblerait que les Américains aient fait pression sur les différents protagonistes et tout particulièrement le Maroc. Les Etats-Unis renforcent leur action diplomatique au Maghreb et veulent certainement éviter toute remise en cause de leur action. En outre, selon certaines sources, ils auraient étudié avec attention le projet d'une éventuelle régionalisation du Sahara occidental. Hassan II avait d'ailleurs créé trois régions administratives au Sahara depuis 1996, celles deviennent jour après jour des réalités économiques et politiques.

Ainsi, 2000 pourrait voir une avancée significative dans le règlement du conflit du Sahara occidental. Cependant, pour nombre d'observateurs, surtout européens rien n'est acquis tant qu'un accord définitif n'est pas arrêté au sujet des électeurs.

Enfin, le Maroc a beaucoup investi au Sahara occidental et il n'est pas question pour le Maroc de faire éclater une unité nationale qu'une crise sociale sous-jacente peut ébranler à tout moment. Mais, contrairement à son adversaire, le Maroc sait parfaitement que le temps joue en sa faveur et que l'on ne pourra plus revenir en arrière surtout du point de vue économique.

Le front Polisario, lui sait très bien qu'il est en perte de vitesse tant au plan intérieur (le nombre des défections dans les élites tend à augmenter) que sur le plan extérieur (il n'est plus reconnu que par une poignée de pays et peut être exclu à tout moment des instances internationales) et qu'il va lui falloir faire un choix, sans bien sûr perdre totalement la face.

Le Secrétaire général de l'O.N.U. reste donc prudent quant à la résolution de ce problème avant la fin 1999. Sans oublier que dans ce conflit, l'action de l'Algérie demeure significative et que l'amélioration des relations entre le Maroc et Alger dépend exclusivement de la personnalité du président de la République algérienne.

CHRONOLOGIE SUR LA QUESTION DU SAHARA OCCIDENTAL

1884 : Protectorat espagnol, effectif en 1934.

1957-1958 : Opération française "Écouvillon" contribuant à des déplacements de populations depuis la zone du Sahara occidental sous colonisation espagnole.

1963 : Inclusion du Sahara occidental sur la liste de l'ONU des territoires à décoloniser.

1969 : Annonce par l'Espagne de son intention de quitter le S.O.

1973 : Naissance du Front populaire de libération de la SEGUIET EL HAMRA et du RIO DE GRO (Polisario).

1974 : Recensement espagnol dénombant 73 497 Sahraouis de souche sur 95 000 habitants.

Octobre 1974 : Avis de la Cour internationale de justice reconnaissant des "liens juridiques d'allégeance" entre certaines tribus sahraouies et le sultan du Maroc, mais constatant l'absence de liens de souveraineté territoriale et confirmant l'application du principe d'autodétermination.

6 novembre 1975 : "Marche verte" marocaine sur le S.O.

15 novembre 1975 : Accords de Madrid sur le retrait espagnol du S.O. et sur le partage du territoire entre le Maroc et la Mauritanie.

Février 1976 : Proclamation de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) par le Polisario, reconnue par l'Algérie. Rupture des liens diplomatiques entre l'Algérie et le Maroc.

Mars 1976 : Retrait espagnol effectif

Août 1979 : Accords d'Alger entre le Polisario et la Mauritanie, par lesquels la Mauritanie renonce, à l'issue des combats, à ses revendications sur le S.O.

1980 : Début de la construction par le Maroc de murs de défense au S.O face aux attaques du Polisario.

Juin 1981 : Le roi Hassan II accepte le principe d'un référendum au S.O.

1984 : La RASD siégeant effectivement à l'O.U.A, le Maroc se retire de l'O.U.A.

1988 : Rétablissement des relations diplomatiques entre le Maroc et l'Algérie.

30 août 1988 : Acceptation par le Maroc et par le Polisario des propositions du S.G de l'ONU dans la perspective d'un référendum d'autodétermination au S.O.

Septembre 1988 : Résolution 621 du CS de l'ONU demandant au SG un rapport sur la tenue d'un référendum au S.O.

Janvier 1989 : Rencontre de Marrakech entre le roi Hassan II et les dirigeants du Polisario.

29 avril 1991: Résolution 690 du C.S de l'ONU créant la MINURSO.

Septembre 1991 : Cessez le feu et déploiement de la MINURSO.

17/19 juillet 1993 : Pourparlers Maroc / Polisario à LAAYOUNE.

30 juillet 1993 : Rapport intérimaire du S.G. Le Maroc accepte le compromis malgré sa critique concernant la question du lien tribal avec le territoire comme élément pour déterminer le droit de vote.

22 octobre 1993 : M.Yacoub Khan fait part du calendrier du S.G : 1er novembre, début du processus d'enregistrement. la décision du conseil sur l'échéance du référendum devant intervenir au plus tard en janvier 1994.

25 octobre 1993 : Une rencontre Maroc / Polisario à New York avorte du fait du refus par le Polisario d'admettre le fait que la délégation marocaine comporte d'anciens membres du Front.

4 novembre 1993 : La commission d'identification annonce qu'elle commence son travail.

31 janvier 1994 : 59^e session ministérielle de l'O.U.A. La RASD est désignée pour l'une des vice-présidences.

11 février 1994 : M. Yakoub Khan fait part au groupe des amis du S.G (USA, RU., Espagne, France) de l'impasse : le Maroc est prêt à continuer la procédure d'inscription conformément à la résolution 809, le Polisario refuse d'aller au delà.

16 mars 1994 : Le S.G nomme M. Erik Jensen représentant spécial adjoint pour le Sahara.

29 mars 1994 : Résolution 907 du CS, qui donne son accord à l'idée que la commission d'identification commence l'identification et l'enregistrement avec comme date butoir le 30 juin 94. Le Conseil demande que soit respecté le calendrier déterminé par le S.G dans la perspective de la tenue d'un référendum avant la fin de 94. S'il ne pouvait être organisé dans ces délais, il décide "d'étudier l'avenir de la MINURSO, y compris l'examen des options concernant son mandat et la poursuite des opérations". Le représentant du Maroc accueille avec sérénité le choix de l'option retenue par le Conseil.

30 juin 1994 : Date prévue pour que la commission d'identification ait terminé l'analyse de toutes les inscriptions reçues et que commencent l'identification et l'enregistrement.

28 août 1994 : Début du processus d'identification.

25 octobre 1994 : Après plusieurs reports successifs, cette date est fixée pour le dépôt ultime des listes pour l'enregistrement. Le Polisario dépose une liste de 10 431 noms supplémentaires. A minuit, les Marocains déposeront une liste de 126 727 noms. qui s'ajoutent aux 90 000 déjà déposés. Au total il y a 233 000 électeurs potentiels, qu'il convient d'enregistrer.

26 – 29 nov 1994 : Mission de M. Boutros-Ghali au Sahara occidental, ainsi qu'à Alger et Rabat, dans le but d'identifier les moyens à mettre à la disposition de la MINURSO pour parvenir au référendum, et d'élaborer un nouveau rapport destiné au Conseil de sécurité. M. Boutros-Ghali préconise la multiplication des bureaux d'enregistrement.

17 mars 1995 : Le Polisario menace de reprendre les armes contre le Maroc Si le référendum sur le Sahara n'est pas tenu en octobre.

23 juin 1995 : Une mission du Conseil de sécurité sur le Sahara publie son rapport a New York et constate que l'organisation du référendum reste dans l'impasse.

30 juin 1995 : Le Polisario décide de suspendre sa participation au processus d'identification.

9 juillet 1995 : Les chefs des tribus sahraouies dénoncent la position du Polisario sur le référendum.

20 novembre 1995 : Libération par le Polisario de 185 prisonniers marocains.

19 décembre 1995 : Adoption de la résolution 1033, qui, devant le blocage du processus d'identification, qui n'a permis à ce jour que l'identification d'environ 60 000 personnes, se propose de fixer un cadre à la mission dans la région de M.Garekhan. Il s'agit de sauver un processus d'autant plus menacé que le Secrétaire général lui-même n'hésite plus à mettre en doute la tenue du référendum.

Début janvier 1996 : Mission dans la région de M.Garekhan, qui relève une attitude du Polisario plus conciliante que par le passé (il pourrait accepter l'identification de sous-fractions auparavant contestées, ce qui permettrait de commencer l'examen de 45 000 à 50 000 candidatures supplémentaires). A titre de mesure de confiance le Polisario réclame la publication de la liste complète des requérants.

31 janvier 1996 : Adoption de la résolution 1942, qui proroge le mandat de la MINURSO pour une période de quatre mois. Faisant une allusion oblique au dialogue réclamé par le Polisario, le Conseil encourage actuellement les deux parties à envisager d'autres moyens afin de créer un climat de confiance mutuelle.

Mai 1996 : Un rapport du Secrétaire général recommande la prolongation du mandat de la MINURSO qui s'achève le 31 mai 1996, accompagnée d'une réduction des effectifs de la partie civile de 20% et de la suspension provisoire du processus d'identification. Ce rapport est entériné par une résolution qui prolonge le mandat de la MINURSO jusqu'au 30 nov. 1996.

Septembre 1996 : Des contacts directs sont établis au Maroc entre les deux parties avec M.DRISS BASRI ministre de l'Intérieur pour le Maroc et M. Mustapha SAYED, r² du Polisario pour la RASD

17 mars 1997 : Nomination de M. James Baker en tant qu'envoyé spécial des Nations Unies au Sahara occidental. Remise en compte du processus de paix.

23 avril 1997 : Visite de M. Baker au Maroc, qui s'entretient avec le roi HASSAN II avant de revenir en Algérie et en Mauritanie.

27 avril 1997 : Visite de M. Baker au Sahara Occidental. Il y évoque un espoir pour le Sahara occidental même si pour l'instant il s'agit toujours de s'informer pour juger si le plan de paix de 1988 est encore applicable.

29 avril 1997 : Portugal Lisbonne. La rencontre entre les protagonistes aurait conduit à des rapprochements sur le déploiement et le volume des effectifs militaires. sur le rapatriement des réfugiés et sur la libération des détenus politiques et des prisonniers de guerre.

22 mai 1997 : Prolongement du mandat de la MINURSO. Le Conseil de sécurité a décidé à l'unanimité de prolonger le mandat des 200 soldats en charge de contrôler l'application du cessez-le-feu entre le Maroc et le front Polisario jusqu'au 30 septembre 1997.

11 et 12 juin 1997 : Rencontre à Londres des représentants marocains, sahraouis algériens et mauritaniens. L'établissement d'un nouveau calendrier des négociations a été retenu. Les

pourparlers devraient se tenir à Lisbonne à partir du 24 juin.

2 et 6 juillet 1997 Retrait de reconnaissance du Swaziland et du Libéria.

28 juillet et 30 août 1997 : Rencontre de Lisbonne qui aboutit à un progrès sur le cantonnement des effectifs militaires, le rapatriement des réfugiés, la libération des détenus politiques et des prisonniers de guerre.

28 juillet 1997 : Nomination d'un général de brigade autrichien en remplacement du général portugais resté en poste huit mois.

16 septembre 1997 : Houston, accord en vue selon M. James Baker. Selon l'envoyé spécial de l'ONU, suite aux discussions de Londres et de Lisbonne. les parties prenantes du conflit se seraient mises d'accord sur un compromis retenant 80 000 personnes pour participer au vote. Celui-ci pourrait avoir lieu au plus tard en juillet 1998.

25 septembre 1997 : Le Secrétaire général de l'ONU demande la prolongation du mandat de la MINURSO jusqu'au 20 avril 1998. Le 29, le Conseil de sécurité de l'ONU prolonge ce mandat jusqu'au 20 octobre 1997.

14 novembre 1997 : Le Secrétaire général de l'ONU fixe la date du référendum d'auto-détermination du Sahara occidental au 7 décembre 1998. Le processus de désignation des électeurs doit reprendre le 1er décembre 1997 et la période de transition doit commencer le 7 juin 1998. Ces dates selon M.

3 décembre 1997 : Reprise du processus d'identification des votants. Des bureaux sont ouverts à Tindouf et EL Ayoun.

17 décembre 1997 : Visite à Rabat d'une délégation du HCR pour le transfert ultérieur de votants sahraouis de TINDOUF à EL AYOUN.

27 décembre 1997 : Le Maroc dénonce des perturbations, des retards et de refus d'inscription.

5 janvier 1998 : Le Premier ministre de la RASD exclut toute solution intermédiaire entre l'indépendance ou l'intégration au Maroc.

12 janvier 1998 : 73 146 personnes déjà identifiées dans quatre centres.

17 janvier 1998 : Un centre d'EL AOUN perturbé par les protestations d'une tribu pro-marocaine que le Polisario refuserait de laisser identifier.

18 janvier 1998 : La presse marocaine accuse le Polisario de vouloir saboter le processus de paix et dénonce les irrégularités dans l'identification des votants ainsi que la présence de responsables sahraouis au Sahara. sous contrôle onusien.

2 février 1998 : Les chefs de 9 tribus pro-marocaines dénoncent la partialité de la MINURSO. Le Maroc adresse une lettre de protestation au SG/ONU pour faire respecter les critères.

27 février : Le Polisario demande à la France d'envoyer d'urgence des observateurs au Sahara pour vérifier la responsabilité des obstructions dans le processus d'identification. A Addis Abeba, le ministre des Affaires Etrangères de la RASD, accuse le Maroc de violer les termes du futur référendum.

11 mars 1998 : M. Abdelaziz. président de la RASD, se déclare confiant dans l'issue du référendum.

15 mars 1998 : M.Driss Basri, ministre marocain de l'Intérieur, accuse aussi certains membres de la Minurso de connivence avec le Polisano.

22 mars 1998 : Les trois partis de la Koutla (USFP, ISTIQLAL, PPS), désormais au gouvernement expriment leur engagement de garantir le droit de tout Sahraoui originaire du Maroc à participer au référendum.

CONCLUSION

Le Maroc, voisin africain et arabe le plus proche de l'Europe est une terre de rencontres, mais aussi un royaume en cour de mutation sous la volonté du roi Mohammed VI.

Cette mutation s'opère dans tous les domaines et constitue un réel challenge pour un pays qui n'a encore qu'un seul pied dans la modernité. Les premiers résultats sont patents en particulier au niveau politique, même si la démocratisation est plus une volonté du souverain que celle de toute la classe politique. Pourtant, en dépit des contestations diverses, le pluralisme existe et l'islam modéré joue aujourd'hui le jeu démocratique. Il reste énormément à faire en termes d'économie. Les progrès réalisés n'étant pas suffisants pour éviter au pays des déboires. D'ailleurs, 1997 et 1998 ont été des années négatives et la crise sociale transparait à nouveau avec un taux de chômage en hausse (il atteindrait 20 % de la population active), une croissance revue à la baisse, 50 % de la population qui vit avec moins de dix francs par jour et 5 % de celle-ci totalement marginalisée dans les grandes villes. Les chiffres de 1999, laissent transparaitre un mieux certain, mais ils ne seront pas suffisants pour améliorer une situation inégalitaire.

Ceci fait bien sur le lot d'un islamisme intégriste qui apparait aujourd'hui au Maroc et semble quitter les universités pour les banlieues fragilisées des grandes métropoles. Il est donc à surveiller et constitue pour le pouvoir une difficulté supplémentaire à résoudre en 2000.

2000 sera donc pour le Maroc une année - clé, aux impératifs nombreux, application du programme économique du gouvernement, avec un défi parvenir à une croissance forte et régulière, juguler l'islamisme et conserver un statut de puissance régionale. Le dénouement de la crise saharienne sera aussi une étape cruciale pour Mohammed VI un échec diplomatique pourrait faire "voler en éclats" un consensus national jusque-là indéfectible.

Le Maroc aura donc besoin d'un soutien pour franchir ces étapes difficiles et ses alliés occidentaux l'ont bien compris, puisqu'ils ne ménagent pas leurs efforts pour en faire un pays phare de l'Afrique et du monde arabe.